

REPUBLIQUE DU BENIN
=☺=☺=☺=☺=☺=
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE
=☺=☺=☺=☺=☺=
**INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION ET
LA RECHERCHE EN EDUCATION**
=☺=☺=☺=☺=☺=
SERVICE DE LA FORMATION
=☺=☺=☺=☺=☺=

**MODULE DE PREPARATION AU CERTIFICAT
D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
(CAP/EP)**

Juin 2012

REPUBLIQUE DU BENIN
=☺=☺=☺=☺=☺=
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE
=☺=☺=☺=☺=☺=
**INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION ET
LA RECHERCHE EN EDUCATION**
=☺=☺=☺=☺=☺=
SERVICE DE LA FORMATION
=☺=☺=☺=☺=☺=

**MODULE DE PREPARATION AU CERTIFICAT
D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
(CAP/EP)**

Juin 2012

Sommaire

MOT DU DIRECTEUR	5
NOTE À L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CAP/EP	6
THEME N° 1	8
APPROCHE INTEGREE DE L'EXPRESSION ECRITE ET DE LA GRAMMAIRE.....	8
Introduction.....	8
1. Objectif général	8
2. Objectifs spécifiques	8
3. Situation-problème	8
4. Activités d'apprentissage	9
5. Evaluation des apprentissages.....	12
5. BIBLIOGRAPHIE	12
6. Eléments de réponse.....	14
THEME N° 2	21
LES ENJEUX DE L'INTEGRATION DES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT	21
Introduction :.....	21
1. Objectif général	21
2. Objectifs spécifiques	21
3. Activités de préconception.....	21
4. Situation-problème	22
5. Activités d'apprentissage	22
6. Activités d'évaluation.....	25
7. BIBLIOGRAPHIE	25
8. Eléments de réponse.....	27
THEME N° 3	34
L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE/EVALUATION DE LA MATHEMATIQUE : LA RESOLUTION DE PROBLEME.....	34
Introduction.....	34
1. Objectif général	34
2. Objectifs spécifiques	34
3. Activités de préconception.....	34
4. Activités d'apprentissage	35
5. BIBLIOGRAPHIE	38
6. Eléments de réponse.....	39
THEME N° 4	43

L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE A L'ECOLE PRIMAIRE : LES DEVOIRS ECRITS	43
Introduction.....	43
1. Objectif général.....	43
2. Objectifs spécifiques.	43
3. Activité de préconception	43
4. Situation-problème	43
5. Activités d'apprentissage	44
6. Activité d'évaluation	45
7. BIBLIOGRAPHIE	46
8. Eléments de réponse.....	47
THEME N° 5	50
L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT	50
Introduction.....	50
1. Objectif général.....	50
2. Objectifs spécifiques.	50
3. Activité de préconception	50
4. Situation-problème	51
5. Activités d'apprentissage	51
6. Activité d'évaluation.	53
7. BIBLIOGRAPHIE	54
8. Eléments de réponse.....	55
THEME N° 6	61
LE DROIT DE L'ENFANT ET LA RESPONSABILITE DE L'ENSEIGNANT.....	61
Introduction.....	61
1. Objectif général	61
2. Objectifs spécifiques	61
3. Activités de préconception.....	61
4. Situation problème	61
5. Activités d'apprentissage	62
6. Activité d'évaluation	65
7. BIBLIOGRAPHIE	65
8. Eléments de réponse.....	67

MOT DU DIRECTEUR

Chère candidate et cher candidat tu viens de t'inscrire pour la formation à distance à l'INFRE en vue de ta préparation pour affronter avec succès, les épreuves de l'examen du Certificat d'aptitude pédagogique (CAP). Ton choix est salubre.

Mais tu dois savoir que ton option ne sera payante que si, tu t'évertues au quotidien à t'approprier le contenu du présent module .L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) est prêt à t'accompagner dans ce sens.

Le processus de la formation à distance pour lequel tu as opté est un chemin parfois parsemé d'embûches. Pour surmonter les difficultés, il te suffira de t'organiser avec méthode et d'utiliser de façon rationnelle et rigoureuse ton temps. En effet, le laxisme et l'amateurisme doivent être proscrits pour tout candidat sérieux à un examen ou à un concours de surcroît professionnel. Titulaire d'une classe, tu te dois de t'astreindre à une grande discipline en alliant avec efficacité et rigueur, tes tâches pédagogiques à l'étude des modules et à la rédaction de tes devoirs.

Cette double exigence évoquée ci-dessus s'explique par le fait que les cours de l'INFRE constituent la théorie qui éclairera la pratique car enseigner c'est bien préparer sa classe et dérouler effectivement des séquences de classe. Cette pratique constitue l'occasion privilégiée pour l'expérimentation des notions acquises à travers l'étude des thèmes et pour leur meilleure assimilation par la candidate ou le candidat.

Ainsi menée, ta démarche sera à coup sûr couronnée de succès. Atout fondamental, la formation à l'INFRE est un appui d'une équipe technique aux membres de ton Réseau d'Animation Pédagogique (RAP). Sois en rapports étroits avec l'équipe technique de l'INFRE et n'hésite pas à la contacter à toute occasion. Rédige à temps les devoirs qui te seront proposés et ce, de façon personnelle. Ce sont là, les exigences de la formation à distance : les devoirs sont adressés à toi seul(e) et non à un groupe ; tant il est vrai que c'est individuellement qu'à l'examen, chaque candidat(e) fera preuve de ses propres acquis. Cependant, l'étude en groupe ne doit pas être bannie. Bien au contraire, elle est fortement recommandée, compte tenu de l'échange fructueux de savoirs et d'opinion qu'elle favorise.

Ton avenir est précieux et dépend fortement de cette préparation à distance. Etablis donc un emploi du temps qui allie harmonieusement tes obligations professionnelles et sociales. Une fois établi' il te revient de t'y conformer scrupuleusement et avec rigueur.

Notre Institut te fera parvenir à temps les copies corrigées des devoirs auxquels tu seras soumis(e) et tu enverras à la correction.

Des corrigés- types élaborés par une équipe dynamique de correcteurs seront mis à ta disposition. A tout cet arsenal s'ajouteront des conseils précieux qui te seront d'une grande utilité.

Nul doute toutes ces dispositions t'aguerriront pour affronter avec succès les épreuves écrites de ton examen.

Bonne chance à toi !

Issaou GADO.

NOTE À L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CAP/EP

Cher(e) candidat(e),

Bienvenu(e) au cycle de formation 2011-2012 de l'INFRE.

Tu viens de prendre une décision courageuse qui se traduit par ton inscription à la préparation au Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Voici quelques obligations liées à ta décision :

1- La souscription à un contrat pédagogique avec une équipe de formateurs tenus de se conformer à un rigoureux calendrier de travail avec toi. En retour, il est attendu de toi que tu en fasses de même.

2- Ton désir d'évoluer au double plan socio-professionnel que traduit ta décision de t'inscrire, malgré tes devoirs professionnels quotidiens et tes charges sociales qui sont tout aussi importantes.

Te voilà donc engagé(e) dans un processus d'organisation et de respect rigoureux d'une discipline librement consentie dans la gestion quotidienne de ta vie dans le temps et dans l'espace.

Tu as opté pour un régime de travail rigoureux ; le rythme de tes journées doit connaître une réorganisation conséquente.

Exprime tes besoins en informations et l'équipe de l'INFRE est prête à te répondre et à te fournir tous les éclaircissements possibles.

Entretiens avec tes formateurs, un dialogue permanent et enrichissant.

Comme toute entreprise, la préparation d'un examen ou d'un concours est un projet important fait d'obstacles inévitables. Tu te dois de t'organiser pour les surmonter.

Au cours du cycle qui commence, tu auras à t'approprier le contenu des modules de formation, les techniques rédactionnelles de l'étude et à faire évaluer des connaissances par la rédaction de sujets qui te seront proposés.

Variés et pleins de sens seront les devoirs que tu produiras. Tu feras parvenir à l'INFRE pour la correction, les devoirs d'études de cas.

Tes devoirs sont attendus suivant un calendrier établi. C'est contraignant certes, mais cela participe de la qualité et de la rigueur que tes formateurs s'engagent à donner à cette formation.

Il te parviendra en retour, des copies notées et assorties de conseils ainsi que des corrigés-types des devoirs traités.

Comment dois-tu présenter tes copies ?

L'INFRE est une structure qui s'occupe de la préparation de plusieurs examens professionnels. A cet effet, pour faciliter le traitement tes copies, tu te dois de respecter scrupuleusement les recommandations suivantes :

Sur ta copie, mentionne

- ton centre de formation,
- ton nom et prénoms,
- ton numéro d'inscription suivi de l'examen préparé,
- le titre du module.

Par exemple :

Centre de formation d'Attakè,

DEGILA Herbetette.

N° 09 / CAP /EP 012.

La gestion efficace du temps scolaire :

Laisse quelques lignes pour démarquer l'introduction du titre du module.

Si tu utilises une feuille sans marge, prévois une marge de cinq centimètres pour les observations des correcteurs.

Un peu de courage et de persévérance ; le succès sera au bout de tes efforts.

NB : Tu voudras bien ouvrir et communiquer ton adresse électronique à l'adresse suivante : formationinfre@yahoo.fr

Le Chef du Service de la Formation

Félix K. MENSAH

THEME N° 1

APPROCHE INTEGREE DE L'EXPRESSION ECRITE ET DE LA GRAMMAIRE

Introduction

De tous les enseignements, l'enseignement de la langue française est celui qui présente le plus d'importance et le plus de difficultés. C'est à l'école que le jeune béninois a le premier contact le plus souvent avec le français qui va être désormais sa langue de travail. Il doit alors bien le parler et bien l'écrire pour exprimer, communiquer, échanger ses idées, ses sentiments et ses opinions avec ses semblables et en retour être capable de comprendre ce qui est dit ou écrit. Ceci n'est possible que par l'utilisation correcte et la maîtrise des outils linguistiques qu'il se construit au cours de l'enseignement/apprentissage/évaluation du français. Ces productions n'auront de sens que lorsqu'il a une maîtrise de la langue (son maniement à travers le choix correct des mots, la correction de la langue, le fond et la forme bien respectés). Et si le mot n'a de sens que dans la phrase, alors la phrase, elle aussi, n'a de sens que lorsqu'elle est écrite sans faute. Ceci étant, l'enseignant du français doit pouvoir lier le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la conjugaison. Plus spécifiquement il s'agit de privilégier l'approche intégrée de l'expression écrite et de la grammaire dans l'enseignement du français à l'école primaire.

1. Objectif général

Renforcer les capacités professionnelles des enseignants à mettre en œuvre efficacement l'expression écrite et la grammaire à l'école primaire.

2. Objectifs spécifiques

- Clarifier les concepts de : expression- expression écrite- grammaire.
- Définir l'importance et les objectifs de l'expression écrite et de la grammaire.
- Identifier les principes pédagogiques de l'enseignement de l'expression écrite et de la grammaire.
- Décrire la démarche de l'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite et de la grammaire.
- S'approprier les activités de la grammaire à travers les différents cours.
- établir des liens entre la grammaire et les autres champs de formation.

3. Situation-problème

DJOMIDO, un enseignant débutant titulaire du CI entend parler de l'enseignement de l'expression écrite et de celui de la grammaire à partir du Cours Élémentaire (CE) au Cours Moyen (CM). Il n'en sait rien et se pose beaucoup de questions.

- Pour construire une définition de l'expression écrite et de la grammaire et savoir comment elles s'enseignent à l'école primaire, DJOMIDO se rapproche de toi son aîné dans la fonction enseignante.

Tâche

- Tu es invité à réaliser les activités suivantes pour aider ton jeune collègue à trouver de solutions à ses préoccupations.

4. Activités d'apprentissage

Pré-test

Consigne : A partir de tes connaissances personnelles, de tes expériences professionnelles, on te demande de dire :

- ce que tu sais des concepts : expression, expression écrite, grammaire, enseignement de l'expression écrite et de la grammaire à l'école primaire ;
- tes besoins en informations complémentaires.

Activités n°1 : Clarification conceptuelle

Consigne

En te fondant sur tes connaissances personnelles, tes expériences professionnelles ou à partir du dictionnaire, clarifie les concepts de : expression- expression écrite et grammaire.

Activité n°2 : Importance et objectifs de l'enseignement de l'expression écrite

A- Importance et objectifs de l'expression écrite

Situation-problème

Makanbio, un paysan de HOUEDO-WO, reçoit une lettre de son enfant étudiant à l'étranger. Il décide de faire recours à l'instituteur du village que tu es, pour prendre connaissance de l'écrit et en retour répondre à son fils par ton entremise. Ce que tu as fait avec plaisir.

Consigne

- Lis attentivement cette situation- problème ;
- Définis l'importance de l'expression écrite et les objectifs de son enseignement à l'école primaire.

B- Importance et objectifs de la grammaire.

Support : (extrait du texte)

« L'étude de la grammaire exerce une grande influence sur l'éducation intellectuelle et même morale : savoir la langue, c'est savoir penser ; enrichir son vocabulaire, c'est enrichir ses idées ; acquérir la propriété d'expression, c'est acquérir la précision du style ; savoir écrire avec justesse est une preuve de maturité du jugement et du raisonnement ». (RIBOULET).

Consigne

- Lis cet extrait de texte ;
- donne l'importance et les objectifs de l'enseignement/ apprentissage/ évaluation de la grammaire.

Activité n°3 : Les principes pédagogiques de l'enseignement de l'expression écrite.

A- Les principes pédagogiques de l'expression écrite.

Support (Extrait du texte)

L'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite pour conduire à un résultat probant, doit impérativement tenir compte des dominantes essentielles ci-après :

- l'idée de communication ;
- la capacité d'élaboration de la pensée ;
- la capacité de création ;
- la maîtrise du code écrit et la relecture fréquente.

Et comme il ne peut y avoir d'écriture sans lecture et vis-versa, il est inconcevable de vouloir initier (ou entraîner) l'élève à produire des textes sans une attache solide, à des témoins, des modèles, des supports préalablement observés. Aussi importe-t-il d'établir un lien dialectique fort et soutenu entre la lecture d'un/ des texte(s) support(s) pertinent(s) et la production d'un écrit.

Extrait des mesures correctives de l'expression écrite au CE₁ et au CE₂ Page 18.

Consigne

- Lis cet extrait ;
- identifie les principes pédagogiques de l'enseignement de l'expression écrite.

B- Principes pédagogiques de la grammaire.

Support : (Extrait du texte)

« La nouvelle orientation de l'enseignement de la grammaire qui s'étend à la conjugaison et à l'orthographe suggère une méthode fonctionnelle. Il s'agit d'enseigner ces outils linguistiques au service de la communication. Cette méthode est fondée essentiellement sur la pratique du langage oral et écrit. Elle est d'abord globale et intuitive progressivement expérimentale et réfléchie ensuite ces activités au niveau implicite et explicite doivent être fonctionnelles, c'est-à-dire pratiquées en fonction des besoins des élèves ».

Extrait des mesures correctives de la grammaire au CE₁ et au CE₂

Consigne

- Lis attentivement cet extrait ;
- identifie les principes pédagogiques qu'il présente pour l'enseignement de la grammaire.

Activité n°4 : La démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite et de la grammaire.

A- Démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite.

Consigne

Voici le document intitulé « Mesures correctives apportées aux programmes d'études de français et de mathématique au CE₁/ CE₂ ; au CM₁/CM₂. On te demande de lire la page 57, les étapes de l'expression écrite et de caractériser chacune d'elle.

B- Démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation de la grammaire.

Consigne

En te référant au document « Mesures correctives apportées au français et à la mathématique du CE₁ au CM₂, on te demande de :

- lire la démarche de l'enseignement de la grammaire proposée à la page 28 ;
- identifier la démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation qui y est décrite.

Activité n°5 : Les activités de la grammaire à travers les différents cours.

Support : (extrait de texte).

L'enseignement/ apprentissage/ évaluation de la grammaire, tout en permettant à l'apprenant de réfléchir au fonctionnement de la langue pour le rendre capable d'une certaine abstraction concourt à la maîtrise de la langue. Ainsi la grammaire se fait :

- 1- « A l'occasion » du déroulement des séquences de classes des autres champs de formation et permet non seulement de fixer par la pratique les règles précédemment étudiées pour renforcer les acquis mais aussi préparer les autres connaissances qui seront analysées ultérieurement.
- 2- Au cours des séances de français à l'emploi du temps et prévues dans la réalisation de l'unité « de façon systématique ».
- 3- Par l'apprenant de façon « implicite » quand il acquiert des structures syntaxiques, des mécanismes grammaticaux sans qu'il soit fait appel à la théorie. On parle de l'imprégnation.
- 4- En passant par la « réflexion » où des structures de phrases sont étudiées de façon explicite.

Consigne

- Lis cet extrait de texte ;
- dégage les activités de grammaire qu'il propose ;
- caractérise chaque activité identifiée.

Activité n°6 : La grammaire et les autres champs de formation.

Consigne

En te référant à l'extrait du texte de l'activité n°5, en te fondant sur tes expériences professionnelles, identifie les relations qui existent entre la grammaire et les autres champs de formation.

Situation d'intégration

Le maître DJOMIDO est chargé cette année scolaire de la classe du CM₁. Après avoir déroulé les trois (03) premières séances de l'expression écrite, il ne sait pas comment dérouler la 4^{ème} séance de la même situation d'apprentissage. Il vous invite à l'aider en lui présentant une séquence d'essai dans votre classe de CM₂.

Consigne

- Présente à DJOMIDO le déroulement de cette séance. Avant toute chose insiste sur les préalables.

Post-test

Tu viens de réaliser les activités du module d'approche intégrée de l'expression écrite et de la grammaire. On te demande de :

- dire les connaissances que tu as construites ;
- ce que tu feras de tes nouveaux apprentissages.

5. Evaluation des apprentissages

Etude de cas

Sujet

Codjovi, un enseignant débutant est chargé du cours moyen 1^{ère} année. Il a des difficultés pour conduire l'expression écrite dans sa classe. Il se plaint de ses apprenants qui ne savent pas construire une phrase correcte, un texte cohérent et qui font beaucoup de fautes au point qu'il est découragé.

Consigne

- Analyse cette situation en ressortant les problèmes qu'elle pose ;
- montre à Codjovi comment il doit aborder l'enseignement de l'expression écrite pour atteindre ses objectifs.

5. BIBLIOGRAPHIE

✓ DOC MESURES CORRECTIVES APPORTEES AUX PROGRAMMES d'études de français et de mathématique

- au CE₁/CE₂
- au CM₁/CM₂
- ✓ GUIDE PRATIQUE DU MAITRE, EDICEF 1998
- ✓ PEDAGOGIE PRATIQUE POUR L'AFRIQUE, Librairie continentale 1988
- ✓ Champs de formation français : CM₁- CM₂
- ✓ Guides de l'enseignant du champ de formation français CM₁- CM₂.
- ✓ IPAM PEDAGOGIE pour l'Afrique Nouvelle, EDICEF, 1978

6. Eléments de réponse

Activité 1 : Clarification conceptuelle

Expression

Le dictionnaire universel de français définit le concept d'expression comme la manifestation d'une pensée, d'un sentiment par la parole, le corps, le visage, l'art : expression par le dessin ; un regard sans expression.

L'expression écrite est alors la forme qui utilise le code écrit contrairement à celle orale qui utilise le code oral.

L'enseignement de l'expression à l'école primaire se fait sous des formes multiples et variées. Selon l'objectif poursuivi, il y a l'expression orale et l'expression écrite.

En ce qui concerne l'expression écrite, ses objectifs sont bien précis et ses principes sont bien clairs.

Grammaire

Selon toujours le dictionnaire universel de français, la grammaire est l'ensemble des règles d'usage qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement une langue. En d'autres termes, c'est l'ensemble des règles de fonctionnement d'une langue.

Elle est aussi l'étude descriptive de la morphologie d'une langue et de sa syntaxe.

C'est un élément de connaissance, un outil linguistique de la langue française par lequel l'apprenant prend connaissance des règles du langage parlé ou écrit. C'est l'étude des rapports entre les mots, l'ensemble des règles au moyen desquelles ceux-ci sont groupés. C'est un moyen pour maîtriser la langue.

Activité 2 : Importance et objectifs de l'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite et de la grammaire.

A- Les objectifs essentiels de l'enseignement de l'expression écrite sont :

- Produire des textes diversifiés adaptés à des situations réelles, c'est-à-dire des textes de types et de fonctions variés.
- Acquérir une plus grande maîtrise de la langue (syntaxique lexicale, orthographique), l'expression écrite étant le couronnement de toutes les autres disciplines (lecture- vocabulaire- grammaire- orthographe et conjugaison)

B- L'importance

Son importance réside avant tout dans le pouvoir de l'écrit.

En effet, l'écrit permet à l'individu :

- d'être indépendant, de résoudre seul ses problèmes, de communiquer directement et de s'informer à la source sans intermédiaire ;
- de participer activement à la vie de la communauté ;
- d'informer, de sensibiliser à une cause (campagne de presse) ;
- de faire rire ou rêver (théâtre, poèmes, romans).

Importance et objectifs de l'enseignement/ apprentissage/ évaluation de la grammaire.

A- Les objectifs de la grammaire

La grammaire a fondamentalement deux objectifs :

- Maîtriser la langue afin de pouvoir comprendre et s'exprimer dans des situations de communication familières ;
- réfléchir au fonctionnement de la langue et être capable d'une certaine abstraction.

B- Importance de la grammaire

Toute acquisition grammaticale est efficace pour la pratique de la langue. Elle contribue à la consolidation de l'orthographe, à la correction du langage parlé et de l'exactitude de l'expression écrite. Si nos apprenants ne maîtrisent pas la grammaire, ils ne comprendront jamais leurs fautes, leurs erreurs de français, ni comment les corriger.

Activité 3 : Les principes pédagogiques de l'expression écrite

- Faire écrire les élèves aussi souvent que possible et ceci dès le CP ;
- ne pas confondre grammaire et écriture, c'est vrai que la maîtrise de la langue (vocabulaire, orthographe, grammaire, conjugaison) conditionne toute production, mais l'écrit ne se réduit pas à la connaissance des règles. L'étude exclusive de la grammaire ne saurait conduire à la production de textes ;
- alterner les types de textes à produire, qui seront toujours adaptés à d'authentiques situations de communication. On écrit toujours pour communiquer quelque chose à quelqu'un. L'élève du CM doit être capable de produire seul aussi bien des écrits fonctionnels que des récits, des poèmes, en tout cas des textes de types et de fonctions variés ;
- commencer par l'imprégnation par des textes, c'est-à-dire faire imiter un modèle dont on aura auparavant étudié la composition : les structures, les tournures qui devraient réapparaître spontanément dans l'expression naturelle et libre de l'enfant. Cette imprégnation peut prendre des formes diverses entre autres celle d'exercices de construction et de reconstruction de texte et celle d'exercices structuraux ;
- tout écrit doit avoir au moins un lecteur. Ecrire et lire étant deux activités complémentaires ;

- faire retravailler les brouillons aussi souvent que nécessaire. L'élève apprend à écrire en écrivant, en cherchant à améliorer son texte cette activité peut être individuelle aussi bien que collective ;
- si écrire c'est communiquer, c'est aussi éprouver du plaisir dans cette communication. Le maître encouragera constamment les élèves, les motivera et saura mettre en valeur leurs résultats.

Principes pédagogiques de la grammaire

Sept (07) principes guident l'enseignement de la grammaire.

La grammaire n'est qu'un outil parmi d'autres pour apprendre à mieux parler et à mieux écrire. En conséquence, il ne faut pas exagérer son importance au détriment des autres disciplines : lecture, expression écrite, communication orale.

- Ce n'est pas en apprenant les règles qu'on apprend à parler et à écrire (« le savoir par où n'est pas savoir » Montaigne) ;
- l'intérêt des élèves passe avant tout. Chaque cours doit leur apporter de connaissances nouvelles. Il est donc inutile de traiter des problèmes grammaticaux qui les dépassent s'ils ne possèdent pas les notions élémentaires indispensables. Si ces notions de base ne sont pas assurées, il faut revenir en arrière pour ne pas perdre son temps et décourager la classe ;
- on apprend la grammaire en l'utilisant, en faisant fonctionner la langue. Il faut donc faire parler les élèves et les faire parler beaucoup afin qu'ils puissent mettre en œuvre les structures syntaxiques dans les phrases qu'ils inventent ou bien dans les exercices qu'ils traitent ;
- enseigner une grammaire pratiquée, fonctionnelle, immédiatement utilisable. Choisir des structures dont les élèves ont besoin pour communiquer avec autrui ;
- prévoir de fréquentes révisions. Une notion nouvelle n'est définitivement acquise qu'après avoir été oubliée puis revue plusieurs fois ;
- pas de leçon sans exercices oraux ou écrits. La grammaire étant un outil, il faut l'utiliser au maximum en proposant aux élèves de nombreux exercices oraux ou écrits à la fin de chaque situation d'apprentissage (SA).

Activité 4 : Démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite et de la grammaire.

A- Expression écrite

La démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation de l'expression écrite pour être efficace doit tenir impérativement compte des dominantes essentielles ci-après :

- l'idée de communication ;

- la capacité d'élaboration de la pensée ;
- la capacité de création ;
- la maîtrise du code écrit et de la relecture fréquente.

Ainsi l'expression écrite comporte désormais quatre (04) séances.

- **La première séance d'expression écrite : Imprégnation.** Il faut partir d'un texte support (pertinent par rapport au genre littéraire à produire en expression écrite. La lecture de ce texte doit permettre :

- d'assurer l'imprégnation suffisante des élèves avant l'élaboration du 1er jet ;
- de faire émerger la (les) particularités du texte dans le but de l'imiter par la suite.

Cette étape est stratégique dans le processus de production d'écrits. Elle ne saurait être occultée ou bâclée si l'on veut aboutir à un résultat probant de l'apprentissage à l'expression écrite.

Cette séance de lecture pourrait se dérouler comme suit :

Introduction

- Mettre en situation et faire émerger les acquis antérieurs ;
- faire lire en silence le texte proposé par l'enseignant ;
- poser des questions de compréhension (exploiter les rubriques « Réagis » et « Réponds ») ;
- faire soi-même et faire faire une lecture oralisée du texte par deux bons lecteurs.

Réalisation

- Identifier les caractéristiques ou particularités du texte lu, silhouette (présentation, titre, auteur), fonctionnement interne, vocabulaire spécifique (mots de liaison, mode et temps des verbes) ;
- faire la synthèse des particularités du type de texte lu.

Retour et projection

Objectiver le processus d'apprentissage.

La 2^{ème} séance d'expression écrite.

Introduction

- Mettre en situation et prendre en compte les acquis antérieurs ;
- prendre contact avec le projet d'écriture ;
- exploiter les connaissances antérieures en rapport avec le projet d'écriture ;
- rappeler les caractéristiques du genre littéraire à produire.

Réalisation

Construction de nouveaux savoirs :

- Analyser le projet d'écriture et le comprendre correctement ;
- rechercher (inventer, créer) des idées liées au sujet ;

- sélectionner les idées les plus pertinentes ;
- organiser les idées selon un ordre chronologique (plan) ;
- formuler par écrit des idées retenues conformément au plan dans le respect des normes grammaticales, orthographiques et lexicales.
- assister les élèves en vue de les aider à corriger les fautes légères. Profiter pour inséminer avec tact et discrétion ou identifier dans quelques productions des éléments supports nécessaires aux apprentissages des outils linguistiques de l'unité.

Retour et projection

- Faire le point des connaissances réalisées ;
- indiquer le processus d'acquisition des connaissances.

La 3^{ème} séance : Révision de la production et mise au propre.

Introduction

- Mettre en situation et prendre en compte les acquis antérieurs ;
- Rappeler le projet/ intention d'écriture et rappeler la tâche à exécuter ;
- Indiquer les caractéristiques du genre littéraire à produire.

Réalisation

Construction de nouveaux savoirs :

- relire en silence la production en cours d'amélioration
- corriger au besoin la silhouette de son texte en respectant les normes et usages propres au genre du texte choisi,
- opérer des améliorations dans son texte et le rendre conforme au thème (utilisation du vocabulaire approprié, correction syntaxique, pertinence et richesse des idées, utilisation correcte des temps verbaux, des signes de ponctuation) ;
- recourir à des documents de référence, au camarade et à l'enseignant au besoin ;
- vérifier si le texte produit est conforme à l'intention d'écriture ;
- relire le texte en faisant attention aux exigences du code ;
- ajouter au besoin de nouvelles idées ;

Après avoir fini de réviser ou d'améliorer le texte, il faut :

- transcrire avec soin son texte sur le support choisi en respectant la forme et le format de l'écriture choisie ;
- ajouter des idées jugées nécessaires ;
- adopter une présentation claire, aérée et lisible de son texte ;
- vérifier et relire l'ensemble du texte.

Retour et projection

- Faire le point des apprentissages réalisés.

La 4^{ème} séance : le compte rendu

Introduction

- Présenter rubrique par rubrique les incorrections les plus fréquentes identifiées dans les productions des élèves.
- Corriger collectivement ces fautes. Pour ce faire, il faut :
 - l'analyse des fautes ;
 - le rappel des règles de grammaire, de conjugaison, d'orthographe pouvant aider à procéder aux corrections ;
 - les exercices de remédiation ;
- distribuer les cahiers en vue des corrections individuelles ;
- aider les élèves qui ont des difficultés ;
- faire faire le point des acquis.

NB : L'utilisation du dictionnaire, des documents de référence à cette étape est vivement recommandée.

Retour et projection

- Faire le point des apprentissages réalisés.

B- Démarche d'enseignement/ apprentissage/ évaluation de la grammaire

La méthode d'enseignement de cet outil linguistique au service de la communication est fonctionnelle et est basée essentiellement sur la pratique du langage oral et écrit. Elle est d'abord globale et intuitive progressivement expérimentale et réfléchie ensuite. Ces activités au niveau implicite et explicite doivent être fonctionnelles, c'est-à-dire pratiquées en fonction des besoins des élèves. Ainsi pour étudier une notion déterminée, on a les étapes suivantes :

- la pratique intuitive ;
- la découverte et l'analyse ;
- la pratique réfléchie.

La mise en œuvre de ces étapes d'une séquence de classe de grammaire suivra à la réalisation la démarche suivante :

- Lire la production d'un apprenant ou l'extrait d'un texte transcrit au tableau ;
- faire ressortir l'idée générale du texte (partir de 2 ou 3 petites questions) ;
- faire justifier dans le texte le fait grammatical ;
- faire manipuler oralement le fait grammatical (pratique intuitive ou implicite) ;

- faire transcrire ou transcrire au tableau les phrases obtenues (corpus de phrases) ;
- faire lire les phrases transcrites au tableau ;
- faire découvrir le fait grammatical dans certaines phrases ;
- faire observer ce fait grammatical ;
- faire étudier le fait grammatical (en utilisant divers styles d'apprentissage : manipulation, comparaison, classement, substitution, découverte d'autres formes grammaticales, utilisation de documents de référence) ;
- faire dégager la règle (conceptualisation) ;
- faire lire la règle par 2 ou 3 meilleurs lecteurs ;
- faire appliquer la règle en situation réelle de communication (orale et écrite pour éviter la psalmodie mécanique) ;
- faire l'activité A du manuel de français ;
- faire faire la correction collective et individuelle ;
- faire tirer au besoin une conclusion.

Activité n°5 : Les activités de la grammaire à travers les différents cours

- Au Cours d'Initiation (CI) et au Cours Préparatoire (CP) les programmes ne prévoient pas d'enseignement systématique de la grammaire. Il n'y a donc pas de leçons de grammaire proprement dites prévues dans les emplois du temps.

Cependant au cours des autres disciplines de français (communication orale, lecture, expression écrite) le maître fait pratiquer la langue (emploi, observation, manipulation) afin de sensibiliser les élèves au fonctionnement du langage oral et de la langue écrite, à l'emploi correct des formes verbales (orthographe grammaticale).

Ici l'enseignement de la grammaire est intuitif donc occasionnel.

- **La grammaire au CE et au CM.** Son enseignement dans les cours précités est systématique donc de façon explicite la grammaire est abordée au cours des séquences proprement dites en suivant les progressions prescrites par le curriculum, la réalisation de l'unité et l'emploi du temps, et la démarche disciplinaire y relative.

Activité n°6 : La grammaire et les autres champs de formation

La mise en œuvre des autres champs de formation offre des occasions, des opportunités pour consolider, renforcer et améliorer les acquis et permettent même l'acquisition de nouvelles notions en grammaire par la pratique intuitive des règles de grammaticales.

THEME N° 2

LES ENJEUX DE L'INTEGRATION DES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT

Introduction :

Pour préparer les élèves à aborder les apprentissages dans une optique d'intégration, un premier paramètre est proposé, à titre de changement, dans les apprentissages : c'est d'introduire, généralement toutes les cinq (5) semaines, un module d'intégration, dans chaque discipline. Au cours du déroulement de ce module, les élèves ont l'occasion de mobiliser leurs acquis dans des situations significatives qui correspondent à des compétences bien précises à évaluer. En vue de mieux outiller les candidats au Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP), dans ce domaine, il est inscrit au nombre des thèmes à développer en Pédagogie Générale, « *les enjeux de l'intégration des acquis dans l'enseignement* ». Le développement de ce thème suivra les axes ci-après :

- Approche définitionnelle : enjeux ; intégration
- Activités d'intégration : caractéristiques
- Période d'intégration : importance et impact sur le rendement scolaire.

1. Objectif général

Ce module de formation vise à renforcer les capacités professionnelles des enseignants, candidats au CAP, en vue de la mise en œuvre efficace et efficiente des activités d'intégration.

2. Objectifs spécifiques

Il s'agit de :

- ✓ clarifier les concepts suivants : enjeu, intégration des acquis ;
- ✓ identifier les activités d'intégration des acquis dans l'enseignement et leurs caractéristiques ;
- ✓ s'approprier l'importance et l'impact de la période d'intégration sur le rendement scolaire.

3. Activités de préconception

Consigne :

Au nombre des stratégies préconisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences au Bénin, figure en bonne place l'intégration des acquis.

- Dis ce que tu sais de la pédagogie de l'intégration.
- Enumère tes besoins en information dans ce domaine précis.

4. Situation-problème

Support : Un enseignant contractuel vient te demander conseils en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente de la pédagogie de l'intégration dans sa classe. Il veut surtout être édifié sur les activités d'intégration des acquis et leurs caractéristiques ; l'importance et l'impact de la période d'intégration sur le rendement scolaire.

Tâche : tu es invité à aider cet enseignant, en lui fournissant les informations nécessaires dont tu peux disposer à partir des activités que tu vas mener à présent.

5. Activités d'apprentissage

Activité n°1: Approche définitionnelle

Support : texte n°1

La pédagogie de l'intégration est définie par Xavier Roegiers, comme « la mobilisation conjointe, par l'élève, de différents acquis scolaires dans une situation significative. C'est (í) l'intégration des acquis, ou intégration situationnelle. » Cette approche se présente comme une pédagogie qui cherche à opérationnaliser l'approche par compétences (APC) ; et ce en forgeant des procédés et des règles qui permettent à l'enseignant de mettre en œuvre un enseignement et à l'apprenant de mettre en œuvre un apprentissage. Il est vrai que la pédagogie opère un va-et-vient constant entre la théorie et la pratique, mais la pratique compte plus que la théorie.

Or, si l'on compare cette définition de l'intégration à la définition de la compétence, on constate sans peine qu'il n'y a point de différence entre les deux définitions : la compétence est « une aptitude à mobiliser diverses ressources (savoirs, savoir-faire et savoir-être) permettant d'accomplir un certain nombre de tâches dans une famille de situations, c'est-à-dire un ensemble de situations proches les unes des autres. » En des termes clairs, et sans ambages, la pédagogie de l'intégration n'apporte rien de nouveau par rapport à l'approche par compétences, laquelle approche a été adoptée, depuis déjà plusieurs années par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire du Bénin à cause des enjeux de l'intégration des acquis dans l'enseignement.

Tâche : tu es appelé à lire le texte ci-dessus et à répondre à la consigne suivante :

Consigne: En t'appuyant sur le texte N°1 et en te fondant sur tes expériences professionnelles, on te demande de clarifier les concepts suivants : **enjeu ; intégration des acquis.**

Activité n°2 : les activités d'intégration des acquis et leurs caractéristiques

Support : Texte N°2

Dans une pédagogie de l'intégration, il est nécessaire de mettre l'accent **sur l'ensemble des activités d'apprentissage**. Ensuite, il est vrai que le caractère intégrateur des apprentissages se mesure quantitativement à la proportion des activités d'intégration dans l'ensemble des activités d'apprentissage. Mais il se mesure aussi qualitativement à la façon dont l'ensemble des activités d'apprentissage sont menées.

Développer une pédagogie de l'intégration revient dès lors à porter un regard sur l'ensemble des activités d'apprentissage. Cela ne veut pas dire qu'il faille les développer également mais qu'il est bon de se préoccuper de chacune d'elles.

Depuis longtemps déjà, certaines formes d'intégration ont été introduites dans le monde de la formation (surtout l'intégration situationnelle et l'intégration théorie-pratique), en raison des impératifs liés au transfert des acquis dans le champ socioprofessionnel. C'est encore rarement le cas dans le champ de l'éducation, dans lequel le morcellement des contenus, des capacités et des objectifs restent encore souvent la règle générale. Or, dans les situations d'intégration, l'élève est tout d'abord invité à sélectionner les ressources qui lui sont nécessaires pour résoudre la situation. Les activités à mener pour y parvenir sont les suivantes :

- 1- Les activités d'exploration
- 2- Les activités d'apprentissage par résolution de problèmes
- 3- Les activités d'apprentissage systématique
- 4- Les activités de structuration
- 5- Les activités d'intégration
- 6- Les activités d'évaluation
- 7- Les activités de remédiation

Plusieurs combinaisons de ces activités peuvent être envisagées.

Il convient d'intégrer les apprentissages au lieu de les faire acquérir de façon séparée, cloisonnée ou juxtaposée (le tout n'est pas la somme des parties) ; on passe d'un apprentissage catégorisé à un apprentissage intégré.

Tâche : tu es invité à lire le texte N°2 et à répondre à la consigne suivante.

Consigne :

En te référant au texte ci-dessus, et en te fondant sur tes expériences professionnelles, détermine les activités d'intégration des acquis dans l'enseignement et leurs caractéristiques.

Activité n° 3 : L'importance et l'impact de la période d'intégration sur le rendement scolaire

Support : Texte n°3 : Intégration des apprentissages

Dans la pédagogie de l'intégration, les éléments étudiés (savoir, savoir-faire et savoir-être ou les connaissances déclaratives, procédurales et contextuelles) sont liés entre eux et liés à la compétence ; l'apprenant développe la compétence en utilisant les capacités de façon intégrée. Le principe d'intégration est le fondement de la formation par compétences ou de l'approche par les compétences. L'intégration en profondeur d'une compétence implique non seulement l'appropriation de la connaissance procédurale, mais aussi, l'appropriation des connaissances conditionnelles et déclaratives liées à celle-ci.

L'intégration implique donc que l'enseignant doit faire apprendre de façon explicite les ressources à mobiliser, en utilisant des stratégies appropriées à l'acquisition des différents types de connaissances.

Globalement, le principe d'intégration contribue à rendre l'apprenant conscient de la connaissance procédurale d'une compétence, représentée par ces capacités. L'intégration est la mise en relation entre l'objet de l'apprentissage et d'autres savoirs, savoir-faire et savoir-être, qu'ils appartiennent à la même discipline ou à d'autres matières (Gérard et Roegiers, 2003). Selon les mêmes auteurs, l'intégration peut aussi se faire par :

- la mise en relation entre l'objet de l'apprentissage et d'autres savoirs ;
- le transfert disciplinaire et/ou interdisciplinaire ;
- le développement de situations d'intégration ;
- une évaluation de l'intégration des acquis à travers la discipline ou d'autres disciplines.

Ces phases de l'acte d'apprentissage s'appliquent aux différents champs de formation ou matières d'enseignement.

Grâce aux activités métacognitives et aux réflexions sur le vécu personnel, la démarche d'apprentissage des élèves s'ajustera progressivement et se structurera selon une série de régulations comportementales.

L'intégration est un résultat, mais aussi un processus. L'enseignant peut, par exemple, faciliter cette intégration en communiquant aux élèves les liens entre les différentes connaissances, les applications, les habiletés ou, encore mieux, en les mettant dans des situations d'apprentissage où ils ont à créer leurs propres liens. Il peut aussi amener les élèves à exprimer leurs connaissances antérieures, leurs conceptions spontanées pour ensuite les remettre en question en fonction des situations d'apprentissage.

Tâche : lis de façon attentive le texte ci-dessus pour t'approprier le contenu en vue de répondre à la consigne suivante.

Consigne :

En t'inspirant du texte n°3 et sur la base de tes expériences professionnelles, dégage l'importance et l'impact de la période d'intégration sur le rendement scolaire.

Conclusion :

En clair, il apparaît que l'on peut intégrer seulement ce que l'on a bien acquis. Une démarche d'intégration des acquis ne doit pas faire oublier que l'élève a besoin de mener pas à pas tout un ensemble d'apprentissages ponctuels et qu'il est nécessaire que l'enseignant l'aide pour qu'il puisse effectuer ces apprentissages. Faire l'économie de ces démarches d'apprentissage pas à pas, risque de renforcer les handicaps des élèves les plus faibles alors que la pédagogie de l'intégration tente justement d'aider davantage ceux-ci.

L'intégration des acquis n'est donc certainement pas une démarche de simplification des apprentissages ponctuels. C'est une démarche d'enrichissement de ces apprentissages, qui s'appuie solidement sur eux.

C'est bien **l'apprenant qui est l'acteur principal de l'intégration des acquis**: un enseignant ne peut pas intégrer à la place de l'élève, ni un autre élève. L'intégration des acquis est une démarche essentiellement personnelle.

C'est en cela que la pédagogie de l'intégration ne fait pas table rase des pratiques habituelles de classe, mais vient les compléter.

6. Activités d'évaluation

Sujet d'étude de cas

À l'issue d'une inspection de classe, l'inspecteur fait remarquer à l'enseignant visité ce qui suit : « votre prestation gagnerait en efficacité si les activités proposées à vos apprenants étaient axées aussi sur l'intégration des acquis. »

Consigne :

- Analyse cette situation.
- Montre comment mener un enseignement dans l'optique d'intégration des acquis.

7. BIBLIOGRAPHIE

- **ROEGIERS Xavier**, *Une pédagogie de l'intégration, Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*, 2e édition, De Boeck Université, 2001.
- **SCALLON Gérard** ; *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, Montréal, ERPI, 2003.

- **CAUCHY François**, Le plan de formation : Apprendre pour développer des compétences (La production d'activités d'apprentissage à partir d'objectifs et standards), Laval (Collège Montmorency), Performa, 1998. 67 p.
- **LASNIER François**, Réussir la formation par compétences, Montréal, Guérin, 2000, 485 p.
- **PROULX Jean**, Le travail en équipe, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1999, 146 pages.
- **GUILGERT Louise** et **OUELLET Lise**, Étude de cas, Apprentissage par problèmes, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1999, 154 pages.
- **CHAMBERLAND Gilles** et **PROVOST Guy**, Jeu, simulation et jeu de rôles, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1996, 196 pages.
- **CHAMBERLAND Gilles**, **LAVOIE Louisette** et **MARQUIS Danielle**, 20 formules pédagogiques, Presses de l'Université du Québec, 1999, 176 p.
- **G Touzin**, (1997). *La contribution de l'approche par compétences à l'intégration des apprentissages*. CEGEP de Chicoutimi, volume 8, numéro 1, décembre 1997.
- **ROEGIERS Xavier**, (2000) *Une pédagogie de l'intégration, compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*; De Boeck, 2000, réédité en 2004.
- **ROEGIERS Xavier**, (2003). *Des situations pour intégrer les acquis scolaires*. De Boeck.

GLOSSAIRE

Critères de performance : Les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Une **compétence** vise la formation globale de l'individu. On pourrait dire qu'elle est un « savoir-mobiliser » qui se manifeste dans l'action. Les pratiques pédagogiques devraient donc être plus systémiques, fonctionnelles et intégrées que la simple transmission des connaissances.

L'approche par compétences implique donc un changement de vision de l'enseignement, soit d'une transmission d'un contenu (ex. cours magistraux et application d'exercices répétitifs) conditionnée par une logique de la discipline vers le développement d'activités d'apprentissage incitant les élèves à agir pour s'approprier des connaissances, mais aussi des habiletés et des attitudes facilitant l'intégration de leurs apprentissages

8. Éléments de réponse

Activité n°1: Approche définitionnelle

Les enjeux de la pédagogie de l'intégration.

Les systèmes éducatifs actuels semblent être confrontés à un triple défi :

- La nécessité de répondre à l'augmentation de la qualité et de l'accessibilité des informations ;
- la nécessité de donner du sens aux apprentissages ;
- la nécessité d'efficacité interne, d'efficience et d'équité dans les systèmes éducatifs.

Par ailleurs, les activités d'intégration permettent surtout de donner du sens aux apprentissages ponctuels :

- elles montrent à quoi sert chacun des apprentissages ponctuels ;
- elles permettent de mettre en évidence les écarts entre la théorie et la pratique ;
- elles permettent de mettre en évidence l'apport de différentes disciplines ;
- elles permettent de mettre en évidence ce que l'élève devra encore apprendre.

L'**intégration** désigne le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, etc.

Une activité d'intégration est une activité didactique qui a pour fonction essentielle d'amener l'apprenant à mobiliser plusieurs acquis qui ont fait l'objet d'apprentissage séparés. Il s'agit donc de moments d'apprentissage dont l'objectif est d'amener l'apprenant à intégrer différents acquis, et à leur donner du sens.

L'intégration des savoirs désigne (...) le processus par lequel un élève greffe un nouveau savoir à ses savoirs antérieurs, restructure en conséquence son univers intérieur et applique à de nouvelles situations concrètes, les savoirs acquis.

Selon X. Roegiers, l'intégration est « une opération par laquelle on rend interdépendants différents éléments qui étaient dissociés au départ en vue de les faire fonctionner d'une manière articulée en fonction d'un but donné ». (ROEGIERS, 2000).

C'est ainsi qu'à travers une situation d'enseignement ciblant une tâche bien définie, l'intégration peut se réaliser chez l'apprenant ; celle-ci « est étroitement associée à une capacité d'agir observable, de réaliser concrètement une activité qui lui fera percevoir l'utilité de ses apprentissages, par exemple : la réalisation de projets, la résolution de problèmes complexes, la production de rapports, l'accomplissement d'exercices et de tâches dans le cadre de simulations, de jeux de rôle, de mises en situation. » (TOUZIN, 1997)

Pour assurer une extension des situations et pour favoriser la variété des contextes, l'approche par les compétences a retenu le concept de « famille de situations », défini comme un ensemble

de situations ayant un niveau de difficulté équivalent mais qui se rattachent à une même compétence ou à un même OTI (Objectif terminal d'intégration).

Activité n°2 : les activités d'intégration des acquis et leurs caractéristiques

Il convient d'intégrer les apprentissages au lieu de les faire acquérir de façon séparée, cloisonnée ou juxtaposée (le tout n'est pas la somme des parties) ; on passe d'un apprentissage catégorisé à un apprentissage intégré.

L'apprentissage de l'intégration peut se faire à travers différentes activités. En voici quelques-unes :

*L'articulation de la formation théorique et de la formation pratique voire même une organisation des apprentissages dans laquelle la formation théorique est mise au service de la formation pratique (intégration théorie-pratique ou, mieux encore, la démarche triadique *pratique ó théorie - pratique*).

*Les activités visant à structurer les acquis avant l'apprentissage, notamment en procurant à l'élève des « points d'ancrage » qui lui permettent d'effectuer par la suite de ponts cognitifs qui donnent du sens aux nouveaux apprentissages.

*La mise en place d'acquis à travers un projet, un contrat d'intérêt, un travail par thèmes (intégration didactique)

*La mise en réseau de différents acquis cognitifs entre eux plutôt qu'une dissociation des mêmes acquis dans les structures cognitives de l'élève (intégration intracognitive, ce que Piaget appelle « accommodation »), mais aussi les activités de structuration, qui permettent à l'élève de structurer ses acquis à posteriori.

*L'action concertée de plusieurs formateurs ou de plusieurs enseignants qui interviennent auprès d'un même groupe d'élèves (intégration inter formateurs, ou inter enseignants).

*L'articulation de plusieurs éclairages (sociologique, psychologique, économique, philosophique,...) pour appréhender une situation (interdisciplinarité).

*La mobilisation de capacités (se documenter, analyser une situation, s'auto évaluer, communiquer,...) dans des disciplines différentes en vue de garantir une maîtrise plus large et plus profonde de ces capacités (transdisciplinarité, ou transversalité : intégration de contextes).

Transfert des apprentissages en mettant les élèves dans des situations analogues et qui, idéalement, ressemblent à des situations complexes proches du marché du travail ou de la vie de tous les jours. En amenant les élèves à transférer leurs apprentissages, l'enseignant peut alors s'assurer que les apprentissages sont bien intégrés.

Évaluation formative pendant tout le processus de réalisation des activités d'apprentissage. Ces évaluations ont comme objectif de donner une rétroaction pour que les élèves s'améliorent. Les autoévaluations sont aussi des outils fort intéressants pour amener les élèves à se questionner sur leur propre apprentissage. Ils peuvent également s'autoévaluer lors d'un travail en équipe, par exemple. L'évaluation sommative, quant à elle, devrait avoir lieu uniquement à la fin du processus qui conduit à la compétence. Elle évalue non seulement les connaissances acquises, mais le processus et les habiletés développées pendant le cours. Cette évaluation nécessite alors de rendre très explicites les critères de performance et le seuil de réussite, ainsi que d'être cohérent avec le type d'approches pédagogiques adoptées pendant la session pour aider les élèves à se préparer.

Les activités de structuration

L'importance des activités de structuration a été mise en évidence par de nombreux travaux de recherche que ce soit :

- en début d'apprentissage, en vue d'aider l'élève à situer les nouveaux apprentissages par rapport à la structure ancienne ;
- en cours d'apprentissage, pour aider à mieux cerner les particularités d'une nouvelle notion par rapport à des notions proches ;
- en fin d'apprentissage, pour établir des liens entre l'ensemble des apprentissages, les nouveaux et les anciens.

Elles se distinguent essentiellement des activités d'intégration par le fait qu'elles ne sont pas articulées autour de situation, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas contextualisées.

L'intégration : ses caractéristiques

Intégrer est une compétence qui, dans l'idéal, possède les caractéristiques suivantes :

- La compétence s'exerce sur une situation d'intégration c'est à dire une situation complexe mettant en jeu les apprentissages antérieurs.
- La compétence est une activité complexe nécessitant l'intégration et non la juxtaposition de savoirs et de savoir-faire antérieurs et aboutissant à un produit évaluable qui les intègre.
- La situation d'intégration est la plus proche possible d'une situation naturelle que pourra rencontrer l'élève ; elle a donc une fonction sociale.
- L'intégration fera appel à des savoir-être et des savoir-devenir orientés vers le développement de l'autonomie.

L'intégration : Rappel structurant

- L'intégration repose sur le principe suivant: Le tout n'est pas la somme des parties.

- Le propre des compétences identifiées dans le programme de formation est de promouvoir un apprentissage progressif de l'intégration.

L'approche par compétences tente d'éviter :

- la mise en place d'un nouvel apprentissage important sans que les pré-requis fondamentaux soient bien installés ;
- le « saucissonnage pédagogique », c'est à dire la succession de leçons portant sur des objectifs spécifiques traités d'une manière cloisonnée et auxquels la même importance est accordée.

L'intégration : Quelques pratiques à privilégier

- Établir régulièrement un lien entre les acquis antérieurs et les nouveaux apprentissages.
- Prévoir dans l'apprentissage (savoirs et savoir-faire) une étape d'intégration et d'évaluation.
- Introduire, dans la planification, des activités d'intégration précédant les modules d'évaluation.
- Faire en sorte que les épreuves d'évaluation portent sur des objectifs de communication insérés dans des situations significatives pour l'enfant.

Activité n° 3 : L'importance et l'impact de la période d'intégration sur le rendement scolaire

✓ Dans l'optique d'enseignement/apprentissage/évaluation, une partie du temps d'apprentissage est réservée à ce qu'on appelle les « activités d'intégration », c'est-à-dire qu'elle est consacrée à apprendre à l'élève à mobiliser ses ressources dans des situations complexes. Ces activités peuvent prendre place à tout moment dans l'année : c'est régulièrement que l'élève est soumis à des situations complexes, dans lesquelles il peut mobiliser ses acquis.

✓ Une alternative à cette façon de faire consiste à « bloquer » une semaine entière pour l'intégration, par exemple, une semaine par mois ou une semaine toutes les 05 semaines. Concrètement, au cours de cette période, l'élève est appelé à intégrer ses acquis en résolvant une ou deux situations qui font partie de la famille de situation liée à la compétence visée. En effet, il est rare qu'un élève puisse automatiquement intégrer ses acquis. Il faut le lui apprendre.

✓ Cette intégration peut se faire de façon progressive, ou en une fois, lors d'un module plus important, appelé « module d'intégration ». Supposons qu'une compétence nécessite de développer 08 objectifs de leçon, ou séquences (savoir, savoir-faire, savoir-être). L'intégration peut se réaliser des deux manières suivantes :

✓ -de façon progressive :

Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Objectif 4	Objectif 5	Objectif 6	Objectif 7	Objectif 8	Module d'intégration
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-------------------------

✓ -en fin d'apprentissage:

Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Objectif 4	Objectif 5	Objectif 6	Objectif 7	Objectif 8	Module d'intégration
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-------------------------

✓ La première façon procède par intégration progressive, immédiatement après les apprentissages (par exemple, chaque jour ou plusieurs fois par semaine). Elle est plus riche, dans la mesure où elle se rapporte de l'apprentissage naturel, mais elle est plus exigeante pour l'enseignant dans la mesure où il doit avoir perpétuellement une préoccupation d'intégration.

✓ La seconde façon procède par « module d'intégration », à une fréquence déterminée (par exemple, une semaine toutes les 04 ou 05 semaines).

Activité d'évaluation

Compréhension du sujet

Il s'agit d'un enseignant qui n'a pas bien fait usage de la pédagogie de l'intégration au cours d'une séquence de classe suivie pas un inspecteur de l'enseignement. Ce dernier fait comprendre à l'enseignant visité qu'il a intérêt à mettre en œuvre de façon efficiente la pédagogie de l'intégration des acquis.

Il est donc question de faire une analyse de la situation-problème et de montrer comment mener un enseignement dans l'optique d'intégration des acquis.

Développement possible

1.) Éléments d'introduction

- Généralités

. L'école a pour mission d'assurer la formation intégrale des apprenants en tenant compte des instructions officielles en vigueur ;

. Nécessité pour ces apprenants de réinvestir les ressources mobilisées antérieurement dans de nouvelles situations de vie ;

. La mise en œuvre de la pédagogie de l'intégration comme élément d'apprentissage, pose des problèmes à nombre d'enseignants.

- Sujet ramené

- Problèmes posés

. Mauvaise compréhension de la pédagogie de l'intégration ;

. Non maîtrise de la mise en œuvre de la pédagogie de l'intégration ;

. Méconnaissance de l'importance de la pédagogie de l'intégration.

- Annonce du plan

. Analyse du problème posé ;

. Proposition d'une démarche de mise en œuvre efficiente de la pédagogie de l'intégration

2.) Eléments du corps du devoir

- Identification des personnages

. Un enseignant en situation de classe ;

. Un inspecteur en visite de classe.

- Exposé des faits

. Après une visite de classe, un inspecteur remarque que l'enseignant visité n'a pas utilisé à fond la pédagogie de l'intégration. Il fait des observations à ce sujet.

- Analyse des faits

. A l'analyse, on remarque que l'enseignant en question ne s'est pas du tout préoccupé de la pratique de la pédagogie de l'intégration à travers les activités qu'il a proposées aux apprenants de sa classe, au regard des déclarations de l'inspecteur. Au fait, l'enseignant visité n'est pas nul sur le plan pédagogique selon les propos de l'inspecteur qui stipule que sa prestation gagnerait en efficacité si les activités proposées aux apprenants étaient axées aussi sur l'intégration des acquis". Le mot **aussi** prouve que l'enseignant a par endroits fait usage de la pédagogie de l'intégration et que c'est seulement au niveau des activités proposées que cette pratique a fait défaut.

. Indiquer que ces propos traduisent des besoins en information et en formation qu'il urge de combler.

- Enoncé des hypothèses possibles

. Insuffisance de formation professionnelle ;

. Manque d'informations relatives à la pédagogie de l'intégration ;

. Désinvolture face à la mise en œuvre de la pédagogie de l'intégration ;

. La paresse de l'enseignant

Vérification des hypothèses

. Le candidat trouve des arguments pour infirmer ou confirmer les hypothèses émises et en retient celle qui est plus plausible ;

A titre d'exemple : Etant donné que l'inspecteur ne reproche à l'enseignant visité que la pratique de la pédagogie de l'intégration au niveau des activités proposées aux apprenants, les

hypothèses relatives à la paresse et à la désinvolture ne paraissent pas plausibles .Seule l'hypothèse liée à l'insuffisance de formation professionnelle s'avère pertinente.

Approche de solutions

- Faire la clarification du concept de la pédagogie de l'intégration ;
- Dire son importance et les avantages qui découlent de sa mise en œuvre ;
- Montrer que dans la pédagogie de l'intégration, les éléments étudiés (savoir, savoir-faire et savoir-être ou les connaissances déclaratives, procédurales et contextuelles) sont liés entre eux et liés à la compétence ;
- Indiquer que l'apprenant développe la compétence, non pas de manière séparée, cloisonnée ou juxtaposée, mais plutôt l'enseignant l'aide à acquérir des capacités de façon intégrée pour le rendre compétent ;
- Préciser les conditions et moments de mise en œuvre.

3.)Eléments de conclusion

- . Bilan des idées développées ;
- . Ouverture si possible.

A titre d'exemple

Au terme de notre développement, force est d'affirmer que la mise en œuvre de l'approche par les compétences ne peut se réaliser sans la pratique efficace et efficiente de la pédagogie de l'intégration. Il importe donc de former correctement les enseignants afin de faire bénéficier les apprenants des avantages qui découlent de cette pratique éducative.

THEME N° 3

L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE/EVALUATION DE LA MATHÉMATIQUE : LA RÉOLUTION DE PROBLÈME

Introduction

Préparer l'enfant à vivre dans un monde nouveau, complexe, mobile, en bonne partie inconnu, c'est la tâche difficile mais nécessaire de l'école aujourd'hui. Cela suppose une pédagogie tournée vers l'avenir capable d'assurer à l'enfant une meilleure adaptation aux conditions d'existence que la vie lui imposera demain. L'un des apprentissages susceptibles de l'amener à jouer ce rôle est sans doute la mathématique longtemps perçue comme un volet rébarbatif, très pénible, à la limite réservée aux "initiés" aux "génies". Cette conception de la mathématique par bon nombre d'acteurs de l'école nous amène à nous pencher sur la problématique de son Enseignement /Apprentissage/Evaluation/ efficient.

1. Objectif général

Renforcer les capacités d'intervention des candidats au CAP dans la conduite efficiente de la mathématique à l'école.

2. Objectifs spécifiques

- Définir les concepts : mathématique ; problème ; résolution de problème.
- Définir l'importance de la mathématique dans la formation de l'enfant.
- Décrire les étapes de la résolution de problème
- Enumérer les temps forts de la démarche d'enseignement/apprentissage/évaluation de la mathématique.

3. Activités de préconception

Pré test

Au regard de tes expériences professionnelles, dis ce que tu sais de la mathématique ; du problème ; de la résolution de problème.

Evoque tes besoins en informations par rapport à l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation de la mathématique et à la résolution de problème

4. Activités d'apprentissage

Situation-problème

Support : texte n° 1

La mathématique est essentiellement une méthode de pensée (dialectique entre induction et déduction) et un langage pour agir. Il nous faudra donc, à travers des démarches inductives et des démarches déductives, appliquer une pédagogie de l'action et de la communication mettant en œuvre des processus de mathématisation de situations. En fait, des recherches récentes en psychopédagogie et didactique de la mathématique ont montré que la formation d'un concept, tant en activités d'éveil qu'en mathématique est le résultat d'un long processus qui s'étalera sur la durée de la scolarité et se poursuivra au-delà.

Il en résulte que le programme ne peut être une liste linéaire de concepts à étudier de la première année vers les autres, mais que chaque notion sera reprise et enrichie par l'expérience au cours des années.

Plusieurs définitions de la mathématique existent dans la nomenclature pédagogique :

- La mathématique est une science qui s'occupe des formes spatiales que l'esprit peut établir entre les objets selon certaines règles ;
- La mathématique est la science des objets intelligibles, la science de l'ordre, de la mesure et des propriétés de ces objets ;
- La mathématique est une discipline étudiant par raisonnement déductif les êtres abstraits ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Comme l'on peut s'en rendre compte, il n'y a de mathématique que dans les idées car elle est par nature une science abstraite. Ceci justifie d'ailleurs le fait que le concept central en mathématique est celui de « relation ». C'est donc lorsque l'on établit des relations entre les notions mathématiques et des objets réels que l'on arrive à une appréciation, à une évaluation correcte de la quantité exprimée, à la vraie information mathématique.

Extrait de « Pédagogie pour l'Afrique nouvelle »

Ipam/Edicef Pages 451

1- Approche définitionnelle

Activité 1 :

Tâche : Lis attentivement cette situation-problème et réalise les activités d'apprentissage suivantes.

Consigne :

En appuyant sur le texte ci-dessous, sur tes expériences professionnelles et sur d'autres supports, on te demande de définir les concepts suivants : mathématique, problème, résolution de problème.

Activité 2 : Importance de la mathématique dans la vie quotidienne du jeune enfant.

Support : Texte n° 2

De tout temps, sur le plan de l'intégration sociale, de la participation à la vie économique et politique de son pays, l'homme calcule, compte et décompte ses biens, qu'il soit fonctionnaire, paysan, artisan, ou opérateur économique. Il achète, échange ou vend des masses, des capacités, des surfaces qui se retrouvent dans le sillage de ses activités quotidiennes. Il en est de même pour le tout jeune enfant qui accède à l'école et qui doit être informé pour assurer certaines fonctions dans la vie.

C'est pourquoi la pratique de la mathématique à l'école primaire vise, dans l'ensemble, le développement de la personnalité et plus spécifiquement de certaines habitudes et aptitudes intellectuelles qu'elle permet d'acquérir et qui sont transférables dans d'autres domaines.

L'analyse d'une situation avec interprétation, classement, structuration permettra de mettre en œuvre, créativité et rigueur. L'application du modèle construit, la recherche de solution d'un problème, la conduite d'un calcul, seront des occasions pour développer cette rigueur mais aussi développer le goût de l'effort et la volonté, le jugement et l'esprit critique, l'aptitude à organiser efficacement son travail et à s'exprimer avec précision et clarté.

De manière fine, Il s'agit d'aider l'élève à se construire un bagage expérimental de faits mathématiques et un ensemble judicieux de savoirs et savoir-faire fondamentaux, non pas sous forme d'acquisition de techniques, de recettes imposées et plus ou moins justifiées mais élaborées, construites par l'enfant lui-même.

Tâche : Lis très attentivement ce texte afin d'y découvrir l'importance de la mathématique dans la vie quotidienne.

Activité 3 : La démarche disciplinaire

Support : texte n° 1

Tâche : Relis le texte n°1 pour cerner ce que recouvre la démarche disciplinaire en mathématique.

Ce texte met en relief la démarche disciplinaire en mathématique. Caractérise les grands moments de ladite démarche.

Précise ce que l'enseignant/te fait à chaque phase.

Consigne : Ce texte comporte des passages où l'accent est mis sur l'importance de la mathématique dans la vie quotidienne. Mais également dans la vie courante des exemples fusent.

Identifie ces passages dans le texte.

Apporte quelques exemples sur l'importance de la mathématique dans la vie courante.

Activité 4 : La démarche de résolution de problème

Support : Texte n° 3: Les compétences disciplinaires en mathématique.

En mathématique, il s'agira de :

- résoudre des problèmes d'ordre mathématique présents dans la vie quotidienne ;
- raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématique ;
- exploiter, dans des situations de la vie courante, les interactions entre la mathématique, l'homme, les sciences et la technologie.

L'enseignant aidera les apprenants à :

- résoudre différents problèmes, défis, énigmes qui se présentent dans la vie tant sur le plan pratique que sur le plan abstrait ;
- résoudre des problèmes qui les engagent dans des processus avec lesquels ils apprennent à se familiariser aux situations qui leur serviront toute leur vie. Il s'agit de processus dynamiques qui demandent des anticipations, des opérations mentales, de la vérification, de l'explication des situations et de leur validation.

Tâche : Lis cette situation-problème pour mieux comprendre ce que recouvre la résolution de problème, la démarche disciplinaire en mathématique.

Consigne :

A partir des idées développées dans les textes n°1 et n° 3 ci-dessus et de tes expériences professionnelles :

- identifie les étapes importantes de la démarche disciplinaire en mathématique ;
- Précise le moment de mise en œuvre de cette démarche.
- Cite les étapes de la résolution de problème en mathématique.

Activité 5 : Activité d'évaluation

Etude de cas

Après une inspection de classe à Karim, enseignant du cours moyen première année, l'inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré déclare :

« En mathématique, vous avez donné aux apprenants des recettes toutes faites. Il est préférable de les amener à acquérir des capacités qui les rendront aptes à réagir devant n'importe quelle situation de la vie. Vous n'avez pas respecté les principes de la démarche disciplinaire ».

Consigne :

- Analysez les propos
- A partir d'une situation d'apprentissage puisée dans un cours de votre choix en mathématique, prodiguez des conseils à Karim afin qu'il conduise avec efficacité la séquence de classe.

5. BIBLIOGRAPHIE

- MEPS ; DEP Formation diplômante des enseignants contractuels 5^{ème} promotion. Juillet 2005 Manuel du formateur Pages : 70-74
- Pédagogie pour l'Afrique Nouvelle IPAM-EDICEF
- Traité de pédagogie de Jacques FRANGNE
- MEMP, INFRE Formation à distance des Enseignants communautaires reversés contractuels d'Etat Module 2
- Dictionnaire en couleurs
- Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines

6. Éléments de réponse

Des éléments de réponse se trouvent dans les textes ayant servi de support aux activités proposées.

Voici à titre indicatif, quelques informations en guise de réponses aux questions posées.

Activité de préconception

Recueillir à ce niveau, les réponses des candidats sans les apprécier, ni les rejeter.

Activité n°1 : Clarification des concepts

Mathématique ou (mathématiques) selon le vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines, ce terme vient du grecque mathèma : sciences ;de manthanein :apprendre.

Ensemble des sciences déductives ayant pour objet le nombre, l'espace, l'ordre ; on distingue généralement :

- Les mathématiques pures ou abstraites : arithmétique, algèbre, calcul des fonctions, calcul infinitésimal ;
- les mathématiques concrètes : géométrie, topologie ;
- les mathématiques appliquées : trigonométrie, géométrie descriptive.

Le dictionnaire en couleurs de la langue française définit les mathématiques comme l'ensemble des opérations logiques que l'homme applique aux concepts de nombre, de forme et d'ensemble. Il existe des mathématiques pures qui opèrent sur des quantités abstraites (algèbre, trigonométrie) ; les mathématiques appliquées qui opèrent sur des grandeurs concrètes effectivement mesurées (astronomie, mécanique, informatique, statistique).

Problème : Selon le vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines, problème vient du grec "probléma", qui signifie saillie, promontoire, obstacle, sujet de controverse. De proballein c'est-à-dire : jeter devant.

Au sens strict en mathématique, c'est une question portant sur des rapports entre des éléments mathématiques (nombres, symboles, figures, etc.) ou physiques ou chimiques susceptibles de recevoir une solution rationnelle à partir des éléments donnés dans l'énoncé.

En philosophie le problème est toute question critique soit d'ordre spéculatif, soit d'ordre pratique, ayant pour objet d'examiner la portée, la valeur tant des connaissances humaines que des activités individuelles ou sociales (morale, religion, politique, droit, arts, techniques, etc.) ; la conception réfléchie qui ressort de cet ensemble et qui cherche à déterminer le sens de l'existence humaine.

La résolution de problème est définie comme la poursuite d'un but par une personne dans une activité mais elle ne reconnaît pas d'emblée le scénario par lequel elle pourra atteindre ce but ; il

faut remarquer que les problèmes à résoudre ne résident pas seulement qu'en mathématique, en physique, en chimie au niveau des sciences de la vie et de la terre.

L'élève du niveau III à qui le maître demande de lire un texte pour en faire un exposé oral devant le groupe/classe se trouve confronté à un problème important à résoudre.

L'élève qui, en EST doit expliquer comment il arrive à se tenir debout, a un problème à résoudre.

Selon Newell (1972) et Mayer (1983) il existe un problème lorsqu'une personne se trouve dans une situation où elle veut faire quelque chose et qu'elle ne sait pas exactement comment parvenir à le faire.

Selon Glover, un problème existe quand il y a une ou des obstacles qui séparent l'état initial, c'est-à-dire les données de la situation, du but désiré c'est-à-dire la question à laquelle une personne doit répondre ou la tâche à réaliser.

Activité 2 Importance de la mathématique dans la vie quotidienne du jeune enfant

La mathématique favorise le bon déroulement des activités sociales. Il n'y a pas de domaines qu'occulte la mathématique. Dans la vie économique, la vie politique, culturelle, les transactions, les échanges sont nécessaires. Cela amène les hommes à compter, à calculer, à mesurer les quantités, les surfaces etc. La mathématique vise alors le développement de la personnalité, de certaines habitudes et aptitudes intellectuelles qui peuvent être transférées dans d'autres situations de la vie. La mathématique « modélise » le monde, l'explique, le prévoit notamment à partir des découvertes théoriques, que l'expérimentation ne validera que plus tard.

Activité 3 : Les étapes de la résolution de la démarche de résolution de problème.

1°) Identification du problème

Ici, il y a la prise de conscience de l'existence du problème.

2°) Spécification du problème

A ce niveau, on procède à la description du problème. On détermine le ou les buts poursuivis ; les données initiales ainsi que les contraintes.

3°) Analyse du problème

Il y a lieu d'analyser les données, les inconnues. On tente de se représenter chacune des opérations qui doivent être menée avant de parvenir au résultat, au but désiré. On établit des relations entre ses connaissances antérieures et les données du problème afin de déterminer précisément les stratégies de résolution.

4°) Recherche de solution potentielle

On quitte les représentations premières pour entrer dans la phase de solution proprement dite.
Différentes solutions sont imaginées

5°) **Choix de la solution qui semble plus appropriée à la situation**

L'évaluation de l'efficacité des solutions est réalisée par comparaison des pistes de solution envisagées puis on procède au choix de la meilleure solution.

Activité 4 : Démarche d'enseignement/apprentissage/évaluation

La démarche disciplinaire

En mathématique, la méthode s'appuie sur une démarche intellectuelle. Cette démarche se décompose en deux phases distinctes et complémentaires : la phase inductive et la phase déductive.

A la phase inductive, on part du particulier pour aller au général et revenir ensuite au particulier. Autrement dit, l'enseignant propose plusieurs cas particuliers d'application d'un principe. Après vérification de la validité de celui-ci, il fait généralement appliquer ce principe sur des cas nouveaux.

La phase déductive est la démarche inverse de la précédente. On part d'un énoncé d'ordre général pour finir par des exercices d'application, donc par des cas particuliers. Autrement dit, l'enseignant énonce un principe, le démontre éventuellement, puis le fait appliquer grâce à une série d'exercices afin que le principe en question soit compris et appris.

Ces deux phases sont intimement liées. Trois phases caractérisent la démarche d'enseignement/apprentissage/évaluation à savoir l'introduction, la réalisation et le retour et projection.

1°) L'introduction comprend :

- a- La mise en situation et la prise en compte des acquis antérieurs
- b- La proposition de nouvelles acquisitions

2°) La réalisation comporte :

- a- Les activités de construction de nouveaux savoirs (à partir d'une activité de départ)
- b- Les activités de décontextualisation
- c- Les activités d'approfondissement

3°) Le retour et la projection

- a- L'objectivation
- b- Les activités d'évaluation
- c- La projection

Conclusion

Les mathématiques gouvernent notre vie. L'existence de l'homme sur la terre se résume à la résolution de problèmes. Pour qu'il en soit vraiment ainsi, l'Enseignement / Apprentissage/Evaluation de la mathématique doit reprendre ses lettres de noblesse. Il ne s'agira pas d'inculquer aux enfants des recettes toutes faites mais de leur apprendre un mode de pensée et de les doter d'outils devant les conduire à résoudre les nombreux problèmes qui se présentent quotidiennement à eux.

THEME N° 4

L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE : LES DEVOIRS ECRITS

Introduction

Il est une réalité évidente que l'école est un instrument de politique éducative au service d'une nation et donc d'une société. Pour ce faire, sa mission essentielle est de faire acquérir par les apprenants des compétences utiles pour la vie. Ainsi, du point de vue organisationnel, il a été mis en place bien des dispositions afin d'optimiser voire de bétonner l'entreprise scolaire. Au plan pédagogique, ces dispositions prévoient entre autres des devoirs écrits qui font l'objet de notre préoccupation dans la présente production.

1. Objectif général.

Ce module vise à renforcer ta capacité à mieux appréhender l'utilité des devoirs écrits afin d'en faire une bonne gestion.

2. Objectifs spécifiques.

De façon concrète, il s'agira pour toi de :

- Construire une approche définitionnelle de l'expression « devoirs écrits » ;
- préciser l'importance et les avantages des devoirs écrits;
- identifier les caractéristiques des devoirs écrits ;
- t'approprier les divers types de corrections des devoirs écrits.

3. Activité de préconception

Consigne :

Dans l'exercice de ta profession, l'obligation t'est faite de pratiquer régulièrement les devoirs écrits. On te demande de dire tout ce que tu en sais.

4. Situation-problème

Au cours d'une discussion entre Kouagou et ses collègues enseignants sur les devoirs écrits à l'école primaire, il exprime son amertume en ces termes : « A l'école primaire, il faut après chaque situation d'apprentissage en français et en mathématiques faire faire des devoirs écrits aux élèves. Moi je ne vois pas pourquoi on fait souffrir l'enseignant si tant. Sinon on pouvait réserver la journée du vendredi pour faire faire les devoirs écrits de la semaine aux élèves ». Un de ses collègues lui répond en disant « Tu as raison. Moi-même je me demande à quoi servent les devoirs écrits à l'école primaire »

Toi, ayant un avis contraire, tu intervies dans le débat pour apporter des précisions sur les devoirs écrits à travers :

- une approche définitionnelle du vocable « devoirs écrits » ;
- l'importance et les avantages des devoirs écrits ;
- les caractéristiques des devoirs écrits ;
- la correction des devoirs écrits.

Pour ce faire, tu es invité (e) à mener les activités ci-dessous.

5. Activités d'apprentissage

Activité n°1 : Approche définitionnelle de l'expression « devoirs écrits ».

Support : texte n°1

Chaque soir, le maître vérifie les cahiers de devoirs : tâche fastidieuse mais indispensable et que de progrès elle suscite ! Tout maître doit donc s'imposer en ce domaine une discipline personnelle exigeante.

Cette vérification ne précède jamais l'autocorrection faite par les élèves, mais elle la suit (erreur souvent commise !) : toutes dispositions utiles d'emploi du temps doivent être prises pour respecter cette consigne. Une seule exception : la rédaction dont l'autocorrection n'est possible qu'après une première annotation par le maître.

Il importe de ne rien laisser passer. Que de mentions « vu » s'appliquent à des devoirs où les fautes crèvent les yeux ! Certains maîtres exigeants à juste titre, ne veulent pas, à ce stade du travail, corriger les fautes commises ; ils les encadrent, et par une petite flèche, invitent l'élève à procéder à la rectification, ce qui est une excellente pratique.

Si les élèves utilisent de l'encre rouge pour l'autocorrection, le maître prendra lui-même une autre couleur. Cette polychromie sera très parlante.

Enfin (faut-il le dire !) qu'on écrive soi-même lisiblement, car l'exemple aussi est payant.

D'après Mareuil-Legrand-CRUCHET, Guide pédagogique (Hachette)

Consigne :

- Lis attentivement ce texte.
- Inspire-toi des informations contenues dans le texte et de tes connaissances professionnelles pour te construire une approche définitionnelle de l'expression « devoirs écrits ».

Activité n° 2 : Importance et avantages des devoirs écrits;

Support : texte n°1

Consigne : En te fondant sur le texte N°1 et sur tes expériences professionnelles, on te demande de préciser l'importance et les avantages des devoirs écrits à l'école primaire.

Activité n°3 : Caractéristiques des devoirs écrits.

Support : Texte N°2

Les devoirs écrits doivent être adaptés à la force intellectuelle des élèves, ni trop faciles, ni trop ardu, mais de difficulté moyenne pour que la majorité des enfants fournissent un travail correct. Ils viennent en application aux situations d'apprentissage développées : donner n'importe quel devoir, au petit bonheur, c'est occuper les élèves et non les faire travailler.

Ils sont en général courts : l'enfant se rebute devant une tâche trop longue, se lasse vite et bâcle la fin du devoir.

Pour terminer, disons avec **BINET** et **SOMON** que tout devoir doit être choisi et posé de telle sorte que 75% au moins des élèves puissent le réussir, c'est-à-dire obtenir une note supérieure à la moyenne. »

Texte adapté

Consigne :

- a) Lis attentivement ce texte.
- b) A partir des informations qu'il t'apporte et de tes expériences professionnelles, identifie quelques caractéristiques des devoirs écrits.

Activité n°4 : Corrections des devoirs écrits.

Support : texte n°1

Consigne : En te fondant sur le texte N° 1 et sur tes expériences professionnelles, on te demande de préciser les différents types de correction des devoirs écrits à l'école primaire.

6. Activité d'évaluation

A la suite d'une inspection pédagogique dans une classe de CM1, le Chef de la Circonscription Scolaire de Poto-Poto tire la conclusion suivante au terme de l'entretien avec Sikirou le maître inspecté : « Votre classe souffre d'insuffisance de devoirs écrits journaliers, de leur irrégularité et de celle de leur correction. Les quelques corrections faites le sont de façon légère. C'est un suicide pédagogique. Vous devez instamment vous prendre au sérieux surtout en ce qui concerne la gestion des devoirs écrits dans votre classe, sous peine de sanctions graves. ».

Consigne

1- Analyse les observations du C/CS de Poto-Poto.

2- Montre à Sikirou l'importance et les avantages des devoirs écrits puis leur correction à l'école primaire.

7. BIBLIOGRAPHIE

- A. FERRE, Enseignerí ..métier difficile (Bourelle)
- Mareuil-Legrand-CRUCHET, Guide pédagogique (Hachette)
- Marcel GUILHEM et Roger MAGUERES : Eduquerí í .Enseigner (Tome2- Ligel)
- Pédagogie vécue : Les procédés d'enseignement.
- F. MACAIRE : Notre beau métier (Nouvelle Edition)

8. Eléments de réponse

Activité n°1 : Approche définitionnelle.

Devoirs écrits : Cette expression est composée de deux mots distincts : « devoirs » et « écrits ». Le second est un adjectif qualificatif épithète du premier qui est un nom. Voyons séparément ce qu'en dit le dictionnaire.

Devoir : Selon le **Dictionnaire Larousse refonte 1989**, c'est « Ce à quoi on est obligé par la loi, la morale ». « Tâche écrite imposée à un élève, un étudiant »

Ecrit : « Í .consigné, noté par l'écriture, exprimé par le moyen de l'écriture, par des signes visibles ».

Ecriture : « représentation de la parole et de la pensée par des signes graphiques conventionnels ; système de signes graphiques permettant cette représentation. »

En milieu d'enseignement et d'éducation, l'expression « **devoirs écrits** » renvoie aux tâches, aux exercices, aux items que le maître donne à ses apprenants au terme du développement des situations d'apprentissage qui le nécessitent notamment celles liées essentiellement aux champs de formation Français et Mathématique, Education Artistique. Normalement selon les dispositions des emplois de temps jusque-là en vigueur dans nos écoles primaires et abstraction faite de la période de la **RANV** (Réponse Active Non Verbale) au Cours d'Initiation (CI), il n'y a pas de jour de la semaine où l'élève ne fait de devoir écrit. C'est donc une obligation dont l'enseignant ne saurait se dérober.

Activité n° 2 : Importance et avantages des devoirs écrits

Les devoirs écrits forment les applications des situations d'apprentissage développées et leur suite normale. Ils mettent à l'épreuve les savoirs des apprenants et en même temps les affermissent. Ils constituent aussi une sorte de retour évaluatif sur leurs acquisitions. Il ne servirait de rien à l'élève de connaître par cœur les règles de la grammaire s'il ne les appliquait pas correctement car « il n'y a de progrès pour nul écolier au monde, ni en ce qu'il entend, ni en ce qu'il voit, mais seulement en ce qu'il fait. » (**ALAIN**)

Pour le maître, les devoirs présentent un excellent moyen de contrôle. Ils le renseignent sur la valeur de son enseignement, les lacunes de celui-ci, les points sur lesquels il doit revenir, insister.

« **Le maître n'est pleinement rassuré sur l'efficacité de son enseignement que lorsque, les devoirs terminés, il constate que le pourcentage de réussite atteint son niveau normal** » (**POINTUD** et **TRONCHERE**)

Le devoir écrit oblige l'enfant à se remémorer les connaissances et techniques acquises au cours du développement des situations d'apprentissage ; il exige de la réflexion ; du travail personnel. Il clarifie les idées et les grave dans la mémoire. Rien ne vaut le devoir écrit pour fixer les connaissances.

Il devient pour l'élève le manuel le plus profitable si les corrigés sont revus et étudiés.

Il donne aux apprenants des habitudes d'ordre et de bon goût, dans la mesure où le maître exige une présentation soignée.

Activité n°3 : Caractéristiques des devoirs écrits.

Les devoirs écrits nous paraissent répondre aux conditions suivantes :

- a) **être bien adaptés à l'âge et au degré d'instruction des élèves.** Des devoirs trop faciles n'exigeraient pas un effort suffisant et ne seraient, pour ainsi dire, d'aucun profit. Des devoirs trop difficiles ne seraient pas compris, contiendraient de nombreuses fautes et pourraient décourager les élèves ;
- b) **être en rapport avec les dernières situations d'apprentissage développées.** En faisant un devoir, l'enfant doit appliquer des règles précédemment étudiées, utiliser les connaissances déjà acquises. Comment pourrait-il deviner ce qu'il n'aurait encore jamais appris ? Alors éviter de telerpiègedans un devoir écrit ;
- c) **présenter un caractère pratique, et s'appliquer, dans la mesure du possible, aux besoins futurs de l'élève, qui varient suivant les milieux.** L'école n'est-elle pas une préparation à la vie ?
- d) **être assez courts.** Le profil d'un devoir ne se mesure pas à son étendue. D'interminables exercices d'analyse ou de conjugaison occuperaient l'élève sans l'instruire. Un devoir bien choisi lui demande un effort continu, mais fructueux, et ne provoque en lui ni ennui, ni fatigue.

Activité n°4 : Corrections des devoirs écrits

Les devoirs écrits sont en principe faits en classe, immédiatement après les situations d'apprentissage développées dont ils sont les applications. L'enseignant passe derrière les élèves qui écrivent, jette un coup d'oeil rapide sur leur travail, leur donne au besoin quelques brèves indications, les met en garde contre certaines erreurs éventuelles.

Mais il ne suffit pas de donner des devoirs à faire ; il faut les corriger. Corriger un devoir, ce n'est pas seulement le lire et en signaler les fautes ; c'est encore montrer à l'apprenant comment les incorrections peuvent en être rectifiées. Il va alors de soi que toute correction bien faite doit déterminer un progrès, si faible qu'il soit.

La correction des devoirs écrits est généralement collective ; elle a lieu « pendant les heures de classe ». Chaque élève selon sa maturité intellectuelle corrige son devoir, d'après les indications données au tableau par le maître. Celui-ci contrôle ensuite le travail de correction de l'élève.

Toutefois les devoirs de communication écrite ou d'expression écrite sont corrigés par le maître en dehors des heures de classe. Ici, la correction est tout d'abord individuelle. L'enseignant lit chaque devoir, en signale en marge les principales incorrections, en marque les bons passages. Il formule en tête de la copie son appréciation générale, qu'il fait suivre d'une note chiffrée. La correction collective vient ensuite compléter la correction individuelle. L'enseignant, en classe, s'adresse à tous les élèves, leur indique les fautes qui ont été le plus souvent commises et les leur fait corriger en commun. Enfin une vérification magistrale est nécessaire, sinon indispensable.

THEME N° 5

L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Introduction

Le comportement des sociétés humaines polluantes, qui n'observent plus le principe immémorial du respect de l'environnement et de la responsabilité du geste, est devenu une réelle préoccupation pour l'être humain en ce qui concerne son avenir et celui de la planète Terre. Il fallait trouver nécessairement une réponse à cette préoccupation, et c'est l'éducation à l'environnement qui a été proposée en 1977 par la conférence de Tbilissi. Le but visé, d'une part, est « d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme » et, d'autre part, de les amener « à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement ».

1. Objectif général.

Le présent module a pour objectif de former les candidats au CAP sur l'éducation relative à l'environnement afin qu'ils prennent à cœur sa protection.

2. Objectifs spécifiques.

De façon concrète, il s'agira pour le candidat de :

- construire une approche définitionnelle des vocables et expressions « éducation » ; « environnement » ; « éducation relative à l'environnement » ;
- préciser la différence entre milieu et environnement ;
- répertorier quelques phénomènes naturels qui dégradent l'environnement ;
- rapporter quelques actes humains possibles dégradant l'environnement ;
- citer quelques actes à poser pour sauvegarder l'environnement ;
- dire le rôle de l'école dans la sauvegarde de l'environnement.

3. Activité de préconception

Consigne :

Aujourd'hui, l'éducation relative à l'environnement est devenue un leitmotiv dans tous les débats relatifs au développement durable. Alors on te demande :

- de dire tout ce que tu en sais ;
- d'exprimer tes besoins et informations par rapport à ce sujet.

4. Situation-problème

Gbèmègblé est un jeune enseignant qui ne comprend pas du tout certains de ses concitoyens. Malgré tout ce qui a été dit jusque là, ceux-ci n'ont jamais cessé de dégrader leur **milieu** de vie.

Pourtant, il existe bien une Loi-cadre sur **l'environnement** en République du Bénin que chaque citoyen est censé connaître et respecter. Il sait qu'au terme de cette loi, la gestion de **l'environnement** est régie par certains principes généraux qui visent, entre autres, la protection de **l'environnement**, la prévention et **l'anticipation** des actions de nature à avoir des effets immédiats ou futur sur sa qualité, la cessation de toute pollution ou dégradation, ou tout au moins la limitation des effets négatifs, la restauration des zones et sites dégradés etc.

Conscient que toutes les couches socioprofessionnelles ont un rôle à jouer pour atteindre ces objectifs, Gbèmègblé décide de jouer sa partition en tant qu'acteur de **l'éducation**. En effet, la loi incite à « promouvoir **l'information et l'éducation relative à l'environnement** par les organismes publics et privés ».

Pour donner de **l'assurance** à Gbèmègblé, amène-le à bien connaître :

- le sens des concepts comme « éducation », « environnement », « éducation à **l'environnement** » ;
- la différence entre milieu et environnement ;
- quelques phénomènes naturels qui dégradent **l'environnement** ;
- les actes humains dégradant **l'environnement** ;
- les actes à poser pour sauvegarder **l'environnement** ;
- le rôle de **l'école** dans la sauvegarde de **l'environnement**.

Les activités ci-après **aideront** à y parvenir.

5. Activités d'apprentissage

Activité n°1 : Approche définitionnelle des vocables et expressions « éducation » ; « environnement » et « éducation à **l'environnement** ».

Support : Texte n°1 : **L'éducation à l'environnement** : Pourquoi ?

L'évolution sociale aujourd'hui veut que le développement durable raisonnable s'accompagne de valeurs associées à la consommation et à la gestion des ressources. Pour ce faire, on doit chercher à responsabiliser l'action humaine en faisant des citoyens les porteurs des valeurs écologiques et démocratiques. Dans cette perspective, **l'éducation à l'environnement** est **un** recours capital.

Cette éducation concerne tous les humains, quels que soient leur âge, leur pays d'origine et leur fonction dans la société. Elle ne cherche pas à former des élites institutionnelles et ses objectifs

ne créent en aucun cas l'exclusion. Elle répertorie la diversité et sait faire apprendre que chaque individu, organisme et personne, influe sur les milieux.

Texte adapté

Consigne :

- Lis attentivement ce texte.
- Inspire-toi des informations contenues dans le texte et de tes connaissances professionnelles pour te construire une approche définitionnelle des vocables « éducation » ; « environnement » et « éducation à l'environnement »

Activité n° 2 : Différence entre milieu et environnement

Support : Situation problème et culture personnelle

Consigne

Dans la situation problème, il a été fait usage des vocables « milieu » et « environnement ». En te basant sur ta culture personnelle, on te demande de préciser la différence entre « milieu » et « environnement ».

Activité n°3 : Quelques phénomènes naturels qui dégradent l'environnement

Support : Texte n°2 : La nature en colère

Si les éclipses, les aurores boréales ou les cascades sont des sources d'émerveillement, d'autres phénomènes naturels, comme les cyclones, les raz-de-marée, les éruptions volcaniques peuvent être à l'origine de graves catastrophes. L'ampleur des récentes inondations, un peu partout dans le monde, en témoigne.

En règle générale, les catastrophes touchent sans discrimination. Mais une chose est sûre, les pays les plus démunis sont toujours les plus atteints. Moins informés, ils se prémunissent peu du danger. Dans ce cas, les suites d'un désastre font souvent plus de ravages que la catastrophe elle-même : la forte concentration de populations et le manque de moyens entraînent inévitablement des famines et des épidémies.

Consigne :

- Lis attentivement ce texte.
- A partir des informations qu'il t'apporte et de tes expériences personnelles, identifie quelques phénomènes naturels qui dégradent l'environnement.

Activité n°4 : Quelques actes humains possibles dégradant l'environnement

Support : texte n°3 : Une histoire vieille comme le monde !

L'homme a de tout temps eu une action sur le milieu naturel. Jadis cette action s'exerçait surtout par le biais de l'agriculture et n'était pas forcément néfaste. Les agriculteurs géraient des zones exploitables et les entretenaient. Aujourd'hui, les actions sur le milieu sont devenues plus nombreuses et parfois ne prennent pas suffisamment en compte l'environnement. Celui-ci est alors dégradé et nuit au bon fonctionnement de l'activité économique. Les exemples frappants abondent.

Texte adapté

Consigne

En t'appuyant sur le texte ci-dessus et les expériences vécues, on te demande de répertorier quelques actes humains dégradant l'environnement.

Activité n°5 : Quelques actes à poser pour sauvegarder l'environnement

Support : Texte n°4 : L'environnement menacé : craintes et solutions

Parallèlement au discours strictement écologique, les menaces pesant sur l'environnement se sont aujourd'hui inscrites au cœur d'un débat culturel, économique et politique aux enjeux considérables. De nombreuses institutions et personnalités s'attachent, en effet, à trouver des solutions «alternatives» permettant de poursuivre l'évolution des civilisations vers une qualité de vie supérieure (progrès technique et modernité) tout en préservant un environnement viable.

Texte adapté

Consigne

Comme évoque le texte ci-dessus, on te demande, sur la base de tes connaissances personnelles, de citer quelques actes humains à poser pour sauvegarder l'environnement

Activité n°6 : Rôle de l'école dans la sauvegarde de l'environnement.

Support : Expériences personnelles et professionnelles

Consigne

En t'appuyant sur tes expériences personnelles et professionnelles, on te demande de dire le rôle que l'école peut jouer dans la sauvegarde de l'environnement.

6. Activité d'évaluation.

Au cours d'une discussion entre collègues enseignants, SOKPIN déclare : « La nature nous a tout donné pour satisfaire nos besoins vitaux et nous devons les utiliser sans modération. ».

Après avoir analysé cette déclaration, démontre à SOKPIN le rôle que l'école est censée jouer dans la sauvegarde de l'environnement.

Conclusion

D'une manière générale, le développement des activités ci-dessus va outiller l'enseignant et l'amènera à cerner, d'une part, la réalité actuelle de son environnement et, d'autre part, les enjeux d'un développement durable soucieux de la protection de l'environnement. Ainsi, il pourra prendre conscience du fait que dans son aspect global, l'éducation à l'environnement est un enseignement requis pour évoluer en dehors des modèles sociaux générateurs de comportements dépendants et de doctrines polluantes. En tant que praticien, il doit aussi savoir que les contenus éducatifs mis en place par l'enseignement de l'environnement doivent concourir à la prise de conscience et la compréhension des enjeux vitaux pour l'existence d'un environnement sain.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Le Petit Larousse, Edition 2009, (1812 p.)
- La Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin, Edition ABE 3^{ème} édition, novembre 200, (68 p.)
- Développer sans détruire, Édition Saint-Paul, Dakar, 1984 (195 p.)
- Sauvegarde : les textes fondamentaux sur l'environnement, Édition PNUE, 1982, (85 p.)
- Principes directeurs pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement des industries, et les critères environnementaux de leur mise en œuvre, Edition PNUE 1980, (134 p.)
- Les catastrophes naturelles, Paris :Flerus, 2005, (80 p.)
- Protéger la Terre. Les grands enjeux de l'environnement, Paris : Nathan,(119 p.)

8. Éléments de réponse

L'essentiel des éléments de réponse se trouve dans les textes qui ont servi de support aux activités proposées. Cependant, voici quelques informations, à titre indicatif, en guise de réponses aux questions des consignes.

Activité de préconception

Réponses variables

Activités d'apprentissage

Activité n° 1 : Approche définitionnelle

Education:

Étymologiquement, éduquer vient du latin "ex-ducere" qui veut dire guider, conduire hors de, tirer de, amener à soi.

Selon le petit Larousse, édition 2009, l'éducation est « l'action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un ».

L'éducation est donc l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaité. L'éducation de l'enfant et de l'adolescent repose sur la famille, l'école, la société mais aussi sur des lectures personnelles et l'usage des médias comme la presse écrite, la radio, la télévision ou l'internet.

- Pour Emmanuel Kant, (1724-1804) philosophe allemand, l'éducation doit « développer dans chaque individu, toute la perfection dont il est susceptible ».
- Pour Emile Durkheim (1858-1917) philosophe et sociologue français, l'éducation est « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui, et la société politique dans son ensemble, et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ».
- Pour Jean Piaget (1896-1980), psychologue suisse, biologiste de formation, naturaliste, épistémologue, psychologue, logicien, philosophe, éduquer « c'est adapter l'individu au milieu social adulte, c'est-à-dire transformer la constitution psychologique de l'individu en fonction des réalités collectives auxquelles la conscience commune attribue quelques valeurs. Donc deux termes dans la relation que constitue l'éducation: d'une part l'individu en croissance, de l'autre les valeurs sociales, intellectuelles et morales auxquelles l'éducation est chargée de l'initier ».

Environnement

Le petit Larousse 2003 définit **l'environnement** comme ce qui entoure, ce qui constitue le voisinage de, l'ensemble des éléments physiques, chimiques ou biologiques, naturels et artificiels qui entourent un être humain, un animal, un végétal ou une espèce etc.

Selon la Loi-cadre sur l'environnement au Bénin (Loi n° 98-030 du 12 février 1999), **l'environnement** est l'ensemble des éléments naturels et artificiels ainsi que des facteurs économiques, sociaux et culturels qui influent sur les êtres vivants et que ceux-ci peuvent modifier.

L'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement est un courant pédagogique ainsi proposé en 1977 par la conférence de Tbilissi : c'est une éducation civique qui a pour but « d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels ». Autrement dit, c'est « un processus qui vise à développer une population mondiale qui est consciente et concernée par l'environnement et les problèmes y afférents, et qui a la connaissance, les attitudes, les compétences, la motivation et l'engagement à travailler individuellement ou collectivement en vue d'opter pour des solutions aux problèmes courants et communs de l'environnement, et de la prévention des nouveaux problèmes ».

Activité n ° 2 : Différence entre milieu et environnement

Dans le contexte qui nous intéresse ici, on peut définir le milieu comme un espace matériel dans lequel un corps peut se déplacer ou le cadre de vie dans lequel un être peut évoluer. Ainsi, on parle de milieu de vie, de milieu géographique, physique, biologique, de milieu culturel et même de milieu historique.

Alors, tout ce qui nous entoure est considéré comme notre milieu. A partir de là, peut-on réduire la notion de milieu à celle d'environnement ? Ou bien y a-t-il une différence entre les deux termes ?

Notons que le terme milieu est plus ancien que le terme environnement. En effet, le mot « environnement », d'origine anglaise, s'est substitué peu à peu au mot « milieu » vers la fin du XIXe siècle. Même, si la signification des deux termes est proche, il convient néanmoins de distinguer que l'environnement ajoute l'idée d'une compénétration entre l'être et le milieu et qu'il est possible de considérer l'environnement comme la projection consciente et médiatrice de soi sur le milieu. Le milieu est un contexte matériel et physique plus vécu qu'agi.

L'environnement quant à lui est une sorte de réplique enrichie de virtualités du monde d'aujourd'hui.

Ce qui fait alors fondamentalement la différence entre le milieu et l'environnement, c'est que dans le premier cas, l'homme agit pour tirer sa subsistance sans se préoccuper d'une action réciproque que le milieu pourrait développer. Dans le second cas, l'homme prend ou doit prendre conscience que toute action de sa part appelle une réponse de la part du milieu. L'environnement souligne donc davantage l'interaction qui existe nécessairement entre l'homme et son cadre vie naturel et les dangers qui pourraient résulter d'une transformation incontrôlée du milieu.

Activité n ° 3 : Quelques phénomènes naturels qui dégradent l'environnement.

Beaucoup de phénomènes naturels sont à l'origine de graves catastrophes qui aboutissent à la dégradation de l'environnement. Entre autres, nous pouvons citer :

- **la sécheresse** : c'est une période de déficit important ou d'absence de précipitation. Lorsqu'elle est prolongée et régulière, le sol devient aride et dépourvu de toute végétation. A la longue, c'est la désertification qui s'opère ;
- **les inondations** : résultat des grandes précipitations, elles sont la triste vedette des catastrophes naturelles. Aucun continent de notre planète n'est à l'abri de leurs effets dévastateurs. Elles mettent souvent en péril l'économie des régions où elle sévit ;
- **les incendies** : les incendies modifient en permanence l'équilibre naturel de notre planète. Elle occasionne la destruction de la végétation surtout des forêts ;
- **les tempêtes, les orages, les ouragans, les tornades** constituent les terreurs des catastrophes climatiques. Ils détruisent les forêts et les édifices, lessivent les sols en provoquant leurs érosions. Ils bouleversent considérablement les paysages. Après le passage d'une grande tempête, que de désolations !
- **l'avalanche** : l'importante masse de neige qui dévale les flancs d'une pente entraîne la boue et déplace des tonnes de pierres, dégradant ainsi l'environnement où elle s'est produite par l'effondrement ou le glissement des terrains ;
- **le séisme** : en tant que secousse brusque d'une région de l'écorce terrestre produite à une certaine profondeur, il provoque des glissements de terrain et bouleverse aussi le paysage ;
- **l'effet de serre** est le phénomène de réchauffement des basses couches de l'atmosphère terrestre induit par des gaz, notamment le gaz carbonique qui les rend opaques aux rayonnements émis par la terre. C'est elle qui à l'origine de la fonte des glaces polaires ;

- **les pluies acides** : celles-ci résultent de la forte teneur en acides nitrique et sulfurique dissous dans la vapeur d'eau atmosphérique. Ces acides brûlent les feuilles et empoisonnent les poissons, entraînant la mort de la majeure partie, sinon la totalité, de la faune aquatique. Les forêts, les lacs, les étangs et d'autres milieux continentaux sont souvent dégradés par les pluies acides.
- **les éruptions volcaniques** : Manifestations au cours desquelles l'émission en surface de laves, de cendres issues du manteau supérieur modifie le relief ;
- **les raz-de-marée** sont des vagues énormes qui peuvent atteindre 20 à 30 m de hauteur. Ils sont provoqués par un séisme, une éruption volcanique sous marine ou une tempête. Leur déferlement brutal et massif provoque d'énormes dégâts ;
- **le tsunami** est une onde océanique engendrée par un séisme, une éruption volcanique ou un glissement de terrain (sous marins).

Activité n ° 4 : Quelques actes humains possibles dégradant l'environnement.

- Actes modifiant la topographie ou le paysage
- installations de carrières pour l'exploitation minière ou l'exploitation de matériaux destinés à la construction ;
- extraction de volumes impressionnants de matériaux (roches) des sols et sous-sols ;
- déplacement de volumes considérables de roches (millions de tonnes de mètres cubes) dans d'autres lieux pour la construction des habitations, des voies ferrées, des routes et autoroutes ;
- travaux de terrassements occasionnés par la construction des routes ;
- urbanisation à outrance ;
- abattages sauvages des arbres.
- Actes occasionnant diverses pollutions
- production considérable de déchets domestiques due à la poussée démographique ;
- émission de quantités impressionnantes de gaz toxiques, notamment du CO₂, dans l'atmosphère, résultant de l'utilisation accrue des combustibles fossiles ;
- rejets de dioxyde de soufre ou d'oxyde d'azote dans l'atmosphère par les centrales thermiques ;
- rejets de déchets industriels, la plupart du temps, dans l'eau des rivières, des fleuves, dans les océans. ;
- Epanchage d'engrais, de pesticide et d'autres produits chimiques au cours des pratiques agricoles ;
- accidents de pétroliers occasionnant des marées noires ;

- surexploitation des sols entraînant leur appauvrissement et érosion ;
- extinction des espèces animales ou diminution importante du nombre des individus des différentes espèces dues à la chasse non réglementée et à la pêche intensive.

Activité n° 5 : Quelques actes à poser pour sauvegarder l'environnement.

- Organisation régulière de campagnes de sensibilisations des populations sur la sauvegarde de l'environnement ;
- Réduction au maximum des déchets dans le processus d'utilisation des ressources naturelles ;
- Respect de l'intégrité des écosystèmes dont la modification ne doit se faire qu'après l'évaluation minutieuse de leurs conséquences éventuelles ;
- Réduction au maximum de la dégradation de l'environnement ;
- Maîtrise, dans toute la mesure du possible, des complémentarités entre l'aménagement du milieu et le développement économique et social ;
- Utilisation productive maximum des résidus de toute nature ;
- Création de stations d'épuration ;
- Recyclage des déchets ;
- Création de réserves naturelles ;
- Mise en place de couvert végétal (plantation d'arbres) ;
- Organisation des feux de végétation précoces en respectant la réglementation en vigueur ;
- Construction de points d'eau (barrage, puits) ;
- Assainissement du milieu de vie.

Activité n° 6 : Rôle de l'école dans la lutte pour la sauvegarde de l'environnement

L'école a un rôle fondamental à jouer dans la lutte pour la sauvegarde de l'environnement. En effet, l'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves. Dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, l'école doit leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable. Ainsi, ils seront capables de mesurer les conséquences de leurs actes sur l'environnement.

Pour mener à bien cette lutte pour la sauvegarde de l'environnement, l'enseignement à l'école doit se reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées (comme la pédagogie du projet et la démarche de résolution de problème) privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action. L'école doit donner l'opportunité aux élèves de vivre concrètement ces relations dans son milieu environnant avant de l'amener à la découverte des milieux différents. Les comparaisons

s'imposeront d'elles-mêmes par ressemblance ou contrastes. L'élève pourra en tirer une vision plus clairvoyante et plus critique de son milieu naturelle de vie. C'est alors seulement que l'on pourra analyser les activités de l'environnement pour déduire les comportements favorables à sa défense et sa protection. Aussi, l'école devra-t-elle installer surtout un cadre favorable à l'émergence de bonnes habitudes souhaitées : entretien de plantes et d'animaux, culture d'espèces végétales ou animales, protection du milieu.

Notons qu'à l'école c'est une pédagogie de l'éveil exploitant judicieusement la méthodologie de l'étude du milieu ainsi que l'interdisciplinarité qui permettra de faire découvrir les relations complexes qui existent entre l'homme et son environnement.

En un mot, le rôle fondamental de l'école est d'éduquer par, pour et dans le milieu afin de doter l'apprenant des compétences susceptibles de faire de lui un agent ayant la maîtrise de son environnement, un agent soucieux du développement, un être ayant opté pour le développement durable.

THEME N° 6

LE DROIT DE L'ENFANT ET LA RESPONSABILITE DE L'ENSEIGNANT

Introduction

Nous vivons dans un environnement où les changements climatiques qui s'observent au quotidien apparaissent comme des menaces qui pèsent sur les enfants avec leur cortège de catastrophes sans cesse croissantes : séisme, inondation, famine, pauvreté, SIDA. Une sécurité alimentaire mondiale en déclin et un accès à l'eau de plus en plus précaire sans oublier une urbanisation rapide qui a poussé plus de la moitié de la population mondiale vers les villes créant du coup le phénomène du travail des enfants, d'enfants abandonnés, d'enfants placés, d'enfants soldats, d'enfants de la rue, autant de situations qui affectent dangereusement le droit de l'enfant. Aussi, sommes-nous portés à nous demander la responsabilité de l'éducateur face à ce phénomène. C'est ce qui justifie l'intitulé du module : le droit de l'enfant et la responsabilité de l'éducateur :

1. Objectif général

Le présent module vise à renforcer les capacités des enseignants dans l'identification des droits fondamentaux de l'enfant et les responsabilités qui leur incombent dans leur mise en œuvre.

2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- clarifier les concepts clés à savoir : droit, responsabilité, enfant, éducateur ;
- identifier le contenu de l'approche "Droit de l'enfant à l'épanouissement de sa personnalité ;
- définir l'obligation qui est faite à la société face à l'éducation des enfants et au respect de leurs droits,
- décrire la responsabilité de l'éducateur vis-à-vis de l'enfant et de la société ;
- définir les stratégies à respecter pour former à travers l'enfant l'homme et tout l'homme.

3. Activités de préconception

Parmi les termes qui agitent ton vécu quotidien figurent, droits de l'enfant, éducateur, responsabilité de l'éducation. On te demande de dire ce que tu en sais.

4. Situation problème

Support : Au cours d'un débat intellectuel, Adam, faisant part de sa conception de la nature enfantine telle que véhiculée par de nombreux psychologues et psychopédagogues, déclare : « On ne le répétera jamais assez ; la convention internationale des droits de l'enfant stipule en

son article 1^{er} qu'un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans sauf si la majorité est atteinte plus tôt. Généralement, l'enfance couvre la période qui va de la naissance à l'adolescence. La spécificité de cette période de la vie c'est qu'elle évoque une certaine immaturité, une croissance physique, un développement biologique et mental en train de se faire et l'intervention d'institutions sociales et éducatives qui vont, d'une certaine façon "baliser" le parcours. On dit même que le XXI^e Siècle est le siècle de l'enfant. De plus, les psychopédagogues du début du XX^e siècle ont beaucoup contribué non seulement à faire évoluer les méthodes pédagogiques mais surtout à faire changer de façon révolutionnaire la relation entre l'éducateur et l'enfant, relation qui se fonde désormais sur le respect de l'enfant, de sa liberté.» "De quelle liberté parles-tu ? Rétorque Kassim « que dis-tu alors des nombreux cas de maltraitance dont l'enfant est aujourd'hui victime dans les foyers, à l'école, dans les ateliers ? Tellement le phénomène prend des proportions inquiétantes au point où on est en droit de se demander ce qu'il faut faire ?

5. Activités d'apprentissage

Activité 1 : Clarification de concepts : droit, responsabilité, enfant, éducateur

Consigne :

- Lis attentivement le support ci-dessus.
- A partir de tes connaissances personnelles, du dictionnaire ou de tout autre document, propose une définition à chacun des termes : droit, responsabilité, enfant, éducateur.

Activité 2 : Droit de l'enfant à l'épanouissement de sa personnalité

Support : texte n°1

Texte n°1 : La situation générale actuelle des enfants vivant au Bénin

La situation des enfants béninois surtout âgés de moins de 18 ans s'est beaucoup améliorée au cours des trois dernières décennies malgré les difficultés économiques, sociales et politiques : le taux de mortalité infantile par exemple a été réduit de plus de la moitié, la majeure partie des objectifs intermédiaires portant sur la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau, etc. fixés par les pays africains à Dakar en 1992 ont été atteints et les soins de santé primaire résultant de la mise en place rapide de l'initiative de Bamako, se sont considérablement développés.

Malgré ces acquis incontestables, il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi l'analyse de la situation insiste davantage sur les problèmes qui paraissent les plus importants et en cherche les causes.

La mortalité infantile reste encore élevée (94%) et de nombreux indicateurs interpellent sans cesse tous les acteurs concernés sur la situation toujours précaire d'un pourcentage important d'enfants, au premier rang desquels se trouvent les familles et les communautés de base.

L'analyse actuelle, guidée par les principes contenus dans la Convention des droits de l'enfant et la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, diffère des précédentes. Elle met en effet, l'accent sur entre autres les innovations à savoir :

- l'approche droits ;
- l'influence de l'environnement ;

Elle fait un constat du respect des principes de la Convention au niveau de la législation nationale et de leur application dans la vie quotidienne. Les étapes importantes de cette application comprennent l'actualisation des textes juridiques en faveur de l'enfant ; la mise en œuvre effective de ces droits à travers les interventions publiques et l'appropriation par les populations elles-mêmes de ces principes de droit et leur application dans la vie quotidienne quelle que soit l'origine de l'enfant. Il s'agit notamment de renforcer la prise en charge effective de l'enfant et de son bien être matériel, entre autres, dans le domaine de l'éducation et de la participation. Il s'agit aussi d'éliminer les maltraitances vis-à-vis de l'enfant et l'exploitation de son travail. Il faudrait également veiller, de manière très stricte, à éliminer le trafic interne et transfrontalier des enfants constaté récemment dans la sous-région.

Extrait de l'avant - propos de Malick SENE/UNICEF-BENIN,
Enfants et femmes, avenir du Bénin, Juin 1998, P,vii

Consigne

Relève après une lecture attentive de ce texte

- 1) quelques droits fondamentaux tels que prescrits par la convention relative aux droits de l'enfant ;
- 2) les conditions à remplir pour favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Activité 3 : Obligation de la société / Etat / d'assurer / organiser l'éducation de l'enfant.

Texte n°2

La mise en place d'une approche de l'éducation fondée sur les droits de l'homme exige un cadre intégrant le droit à l'accès à l'éducation, le droit à une éducation de qualité et le respect des droits de l'homme dans l'éducation. Ces dimensions sont interdépendantes et liées entre elles et une éducation fondée sur les droits exige qu'elles soient toutes trois réalisées. Le droit à l'éducation exige un engagement à assurer l'accès universel c'est à dire notamment à prendre

toutes les mesures nécessaires pour atteindre les enfants les plus marginalisés. Cependant le fait de scolariser ces enfants ne suffit pas à garantir une éducation qui permette aux individus d'atteindre leurs objectifs économiques et sociaux et d'acquérir les compétences, les savoirs, les valeurs et les attitudes qui fondent une citoyenneté responsable et active. Une approche fondée sur les droits exige un engagement à reconnaître et à respecter les droits de l'homme dont sont investis les enfants lorsqu'ils sont à l'école notamment le respect de leur identité, de leur action et de leur intégrité. Cette démarche contribuera à accroître le taux de rétention ainsi qu'à rendre le processus éducatif autonomisant, participatif transparent et responsable. En outre, les enfants continueront d'être exclus de l'éducation tant que des mesures ne seront pas prises pour faire respecter leur droit à la protection contre la discrimination, à un niveau de vie adéquat et à une participation pertinente. Une éducation de qualité ne peut pas être réalisée sans prendre en considération le droit des enfants à la santé et au bien-être. Les enfants ne peuvent atteindre leur développement optimal lorsqu'ils sont soumis à des châtements humiliants ou à des atteintes physiques. L'école doit beaucoup y veiller

Extrait de : Une approche de l'éducation pour nous fondée sur les droits de l'homme,
UNICEF, Février 2008, P. 27 et 28

Consigne :

- Lis attentivement le texte ci-dessus.
- Présente à grands traits comment organiser l'éducation de l'enfant.

Activité 4 : La responsabilité de l'éducateur vis à-vis de l'enfant et de la société

Support :

Une épidémie de choléra a décimé près d'une dizaine d'élèves de l'école primaire publique d'Aguidi laissant la communauté scolaire dans la détresse. Devant les parents d'élèves désemparés, le jeune Directeur Agassoussi contre toute attente déclare : « Moi, je ne suis pas responsable de la santé de vos enfants. L'essentiel de ma mission est de leur apprendre à lire, à écrire et à compter. Le reste vous revient d'emblée. »

Consigne :

- Que t'inspirent ces propos ?
- Précise de quel droit de l'enfant allusion a été faite dans ce texte ;
- indique la responsabilité du directeur face à ce drame et montre lui comment l'école peut préserver la santé de l'écolier.

Activités 5 : Former à travers l'enfant, l'homme et tout l'homme

Support : situation problème, textes 1 et 2

Consigne

En te fondant sur la situation-problème, les textes supports précédents et sur tes expériences personnelles, tu es invité à montrer comment à travers l'enfant, on peut former l'homme et tout l'homme.

6. Activité d'évaluation

Etude de cas

Il se développe depuis un certain temps dans la classe du CE2 tenue par Babalola, jeune instituteur en service à l'École primaire publique de GONRI un rapport conflictuel entre ses apprenants et lui. Ce dernier ne cesse de les rabrouer, de les traiter d'imbéciles, de crétins, de fous chaque fois qu'ils donnent des essais de réponses à ses questions.

N'en pouvant plus, son Directeur l'interpelle et attire son attention sur ces déviances qui n'ont que trop duré. Mais celui-ci rétorque et déclare : « Directeur ne me dites pas cela. Je suis maître de ma classe et seul comptable des résultats de fin d'année.

Consigne

- Analyse cette situation
- Montre à cet enseignant que le respect du droit de l'enfant dont il est question, conduit à un résultat fécond.

Conclusion

Au regard de notre analyse, construire l'enfant pour obtenir l'homme dans toute sa plénitude, capable d'impulser le développement dans toutes ces dimensions doit être notre crédo. Mais cet idéal ne sera atteint que si et seulement si, le respect scrupuleux des droits fondamentaux de l'enfant entre dans nos mœurs. Dans cette mouvance, l'école apparaît comme un meilleur creuset. Une reconversion de mentalité de ses acteurs s'avère nécessaire pour mettre effectivement l'enfant à l'abri de toute maltraitance.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Dictionnaire Universel : 53 dossiers encyclopédiques : les Etats de l'Afrique de l'Océan indien- 4^e édition, Hachette, Edicef, (1507p),
- MEPS, INFRE, SF, module de préparation au CAF/CP- Mars 2012, p.83,

- Champy PHILIPPE et Eteve CHRISTIANE, Directeurs de la rédaction _ Forquin JEAN-CLAUDE et Robert D. ANDRE, Conseillers Scientifique : Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la Formation, 3^e édition RETZ, 75014, Paris 1102p,
- MJLDH/UNICEF : Nous avons des droits, Convention relative aux droits de l'enfant, décembre 2004 (54p).

GLOSSAIRE

Accès dans l'éducation : Politique éducative, qui favorise l'accès d'un grand nombre de élèves. Elle offre une égalité de chance de scolarisation à tous les enfants surtout aux enfants marginalisés sans discrimination de race ni de religion ni de sexe.

L'universalité dans l'éducation : c'est une politique éducative qui assure l'enseignement universel pour tous en tenant compte des différences locales et régionales en matière des langues et de la culture.

8. Eléments de réponse

Activité 1 :

Clarification de concepts

Droit

- Selon le dictionnaire français ce sont des « Lois et dispositions juridiques qui règlent les rapports entre les membres d'une société »
- « Le Droit est l'ensemble des dispositions interprétatives ou directives qui à un moment et dans un Etat déterminés, règlent le statut des personnes et des biens, ainsi que les rapports que les personnes publiques ou privées entretiennent » (dictionnaire privé de Serge Braudo)
- Ensemble des règles qui régissent les rapports des membres d'une même société ; légalité, Science qui a pour objet l'étude de ces règles.
- Faculté, légalement ou réglementairement reconnue à quelqu'un par une autorité publique, d'agir de telle ou telle façon, de jouir de tel ou tel avantage ; à quel âge a-t-on le droit de vote ?
- Possibilité, permission donnée à quelqu'un, par une autorité quelconque, de faire quelque chose ; autorisation : elle a le droit de sortir ce soir : ses parents permettent.
- Ce qui confère un pouvoir, une prérogative, un titre, une autorité considérée comme légitime : défendre ses droits. Parlant des droits de l'enfant, ces règles de loi sont prises en faveur de l'enfant en vue d'entretenir en lui la vie, le préparer à continuer l'œuvre de l'humanité. C'est bien ce qu'exige la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dont les dispositions consacrent le droit à la vie, à la survie et au développement, le respect de l'opinion de l'enfant et la prise en compte de son intérêt supérieur.

Responsabilité

Le dictionnaire universel définit la notion de responsabilité comme le fait d'être responsable. La responsabilité suppose la possibilité d'agir en connaissance de cause. On dit par exemple, fuir ses responsabilités, avoir un poste de responsabilité ou l'on est amené à prendre des décisions importantes. Responsabilité civile : obligation de réparer les dommages que l'on a causés à autrui de son propre fait ou de celui de personnes, d'animaux, de choses dont on est responsables. Responsabilité pénale : obligation de subir la peine prévue pour l'infraction dont on est l'auteur ou le complice.

Au sens juridique général, la responsabilité est l'obligation, pour tout auteur d'un dommage, de réparer celui-ci. On est responsable non seulement des dommages que l'on cause par ses propres faits, mais surtout par le fait des personnes dont on a la charge ou des choses qu'on a sous sa garde.

En résumé la responsabilité est l'obligation de répondre de certains de ses actes, d'être garant de quelque chose, d'assumer ses promesses. Elle a pour conséquence le devoir de réparer un préjudice causé à quelqu'un de par son fait ou par le fait de ceux dont on a la charge, la surveillance, voire de supporter une sanction. La responsabilité est aussi le devoir de répondre de ses actes, toutes circonstances et conséquences comprises, c'est-à-dire d'en assumer l'annonce, l'effectuation, et par suite la réparation voire la sanction lorsque l'obtenu n'est pas l'attendu.

Enfant :

Le dictionnaire universel définit "l'enfant" comme un être humain de la naissance jusqu'à l'âge de la puberté et "l'enfance" comme la période de la vie de l'être humain qui va de la naissance jusqu'à l'âge de la puberté. Dans le lexique des sciences sociales de Madeleine GRAWITZ, "l'enfance" est une période du développement de l'individu de la naissance à l'adolescence. On y distingue le nourrisson de 0 à 5 ans et l'enfant d'âge scolaire de 5 à 13 ans. Les premières années sont déterminantes dans la vie de l'enfant. L'enfant n'est pas un adulte en réduction, un simple diminutif de l'homme, caractérisé par son inachèvement et son imperfection. A chaque âge correspond une organisation, une structure relativement complète formant un tout. Du point de vue biologique, un enfant est une personne qui n'est pas en âge d'avoir elle-même des enfants.

Un enfant se entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable.

Sur le plan physique, c'est un être qui se développe à une cadence extraordinaire. Il faut donc se souvenir que l'enfant est avant tout un corps en rapide croissance.

Sur le plan psychomoteur, l'enfant est assimilé aux mouvements, le jeu est pour lui son travail, sa vie. Disons par ailleurs, que l'enfant est sujet à plusieurs conflits. Dans nombre de pays, l'enfant reste la première victime du sous-développement, de la malnutrition, des maladies, des guerres et des catastrophes.

Educateur

Selon le dictionnaire universel, un éducateur est une personne qui éduque, qui s'occupe d'éducation. Educateur spécialisé, qui s'occupe d'enfants délinquants ou retardés. Le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation fait remarquer que les éducateurs interviennent auprès d'enfants ou d'adolescents à problèmes, en dehors de l'école.

En d'autres termes, l'éducateur de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. Les missions qui lui sont confiées sont en constante mutation, du fait de l'évolution sociale,

mais aussi du fait des politiques nationales et locales qui jouent un rôle fondamental dans la mise en place des modes d'accueil Petite Enfance.

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques.

En créant un environnement riche et motivant, il contribue à leur éveil et à leur apprentissage à la vie sociale.

Activité 2 :

1) Les droits fondamentaux de l'enfant dont le texte a fait allusion sont :

L'article 1^{er} de la convention qui fixe la norme à moins de 18 ans ; l'article 2 relatif au droit à la non discrimination. Droit accordé quelle que soit l'origine de l'enfant, de ses parents de même qu'à tous les autres enfants filles et garçons. Les Etats ne doivent pas violer ces droits et doivent les faire respecter pour tous les enfants ; le droit au bien-être, le droit à la vie et au développement, le droit à la santé, à la protection contre l'exploitation, le droit à la protection contre l'enlèvement, la vente.

2) Les conditions à remplir pour l'épanouissement de sa personnalité se présentent comme suit :

- l'actualisation des textes juridiques en faveur de l'enfant,
- la mise en œuvre effective de ces droits à travers les interventions publiques et l'appropriation par les populations elles-mêmes de ces principes de droit et leur application dans la vie quotidienne,
- renforcer la prise en charge effective de l'enfant et de son bien-être matériel entre autres dans le domaine de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de la participation,
- éliminer les maltraitances vis-à-vis de l'enfant et l'exploitation de son travail,
- veiller de manière très stricte à éliminer le trafic interne et transfrontalier des enfants dans la sous-région./.

Activité 3 :

L'organisation de l'éducation de l'enfant selon l'approche de droit passe par les axes suivants :

- scolariser les enfants en tenant compte des plus marginalisés,
- s'engager à reconnaître et à respecter les droits de l'homme dont sont investis les enfants lorsqu'ils sont à l'école notamment le respect de leur identité, de leur action et de leur intégrité,
- prendre en compte le droit des enfants à la santé et au bien-être,

- mettre l'enfant à l'abri des châtimens humiliants ou à des atteintes physiques.

Activité 4

* le cas met en évidence un jeune Directeur d'école qui ne maîtrise pas ses attributions. Il ne sait pas que dans son école, il a à faire face aussi bien à la gestion du personnel qu'à la protection des enfants qui lui sont confiés. Le comble c'est qu'il se permet de narguer les parents alors meurtris par le drame. Par ses propos, ce Directeur est tombé très bas. Il a agi moins qu'un enseignant débutant. Il n'a aucune notion de la législation scolaire. Ce faisant, il risque de s'isoler, d'entrer en conflits ouverts avec la communauté alors que l'école doit être le moteur du développement au lieu de paraître comme un cheveu sur la soupe,

* le droit auquel le texte a fait allusion est le droit à la santé,

* avant que l'épidémie n'atteigne l'école il y a eu un malade. Pour parer au plus pressé, le principe d'éviction devant être appliqué vu que c'est une maladie contagieuse. Mais rien n'y fit,

* la principale mission de l'école est de faire acquérir à l'enfant le réflexe d'une bonne santé.

Ce postulat passera par l'installation et la redynamisation du comité de santé dans l'école avec ses différentes structures, rendre pratiques les leçons d'économie familiale à travers l'E.S.T tout en organisant leur suivi afin de leur faire éviter les maladies des mains sales comme c'est le cas. L'école garantit le savoir universel aux enfants et nul ne peut s'y soustraire.

Activité 5

(Confère tous les autres éléments de réponses.)

Ont participé à la réalisation de ce document

ENCADREMENT TECHNIQUE	GADO Issaou	D/INFRE
	MENSAH K. Félix	C/SF/INFRE
REDACTION	GADO Issaou	D/INFRE
	MENSAH K. Félix	C/SF/INFRE
	MARETE Victorin	IEPD
	KPOSSOU Bonaventure	IEPD
	ADJOVI Mèvognon	IEPD
	AHOUANGNIMON Jean-Damacène	IEPD
	GANSE Pierre	IEPD
	GOUGBEDJI Saturnin	C/SA/INFRE
PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	LIMA Appolinaire	Spécialiste PAO